



Assemblée générale

Distr. générale
14 février 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 151 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	6
A. Vue d'ensemble	6
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	7
C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	30
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	31
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	31
II. Ressources financières	55
A. Vue d'ensemble	55
B. Contributions non budgétisées	57
C. Gains d'efficacité	57
D. Taux de vacance	58
E. Formation	58
F. Voyages officiels à des fins autres que la formation	59
III. Analyse des variations	60
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	63



V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 76/277 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	63
A.	Assemblée générale	63
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	65
Annexes		
I.	Définitions	68
II.	Organigramme	70
III.	Évaluation de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires	71
IV.	Tendances relatives à l'utilisation par les missions des services fournis par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	79

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 (exercice 2023/24), dont le montant s'élève à 66 284 600 dollars, soit une augmentation de 326 000 dollars (0,5 %) par rapport aux crédits de 65 958 600 dollars ouverts pour 2022/23.

Pendant l'exercice 2023/24, la Base continuera de fournir des services aux missions dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des communications et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés tels que la formation et la gestion des conférences et la sécurité et la santé au travail. Elle fournira également des solutions et des résultats axés sur les clients à d'autres entités du Secrétariat et du système des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies continuera d'héberger des unités qui relèvent administrativement d'elle mais sont rattachées hiérarchiquement au Département des opérations de paix (à savoir, la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires) et au Département de l'appui opérationnel (à savoir, le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions) du Secrétariat.

Le budget proposé doit permettre de financer le déploiement de 145 agents recrutés sur le plan international [dont 2 titulaires d'un emploi financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 305 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies, ce qui traduit une augmentation nette de 1 poste soumis à recrutement international et de 2 postes de Volontaire des Nations Unies par rapport à l'effectif approuvé pour l'exercice 2022/23.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2023/24 et l'objectif de la Base est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par domaine d'activité (fonctions de la chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; appui centralisé ; unités hébergées). Les effectifs de la Base ont été déterminés par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Base.

Ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2021/22			Montant alloué 2022/23			Dépenses prévues 2023/24			Variation	
	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel civil	40 184,5	3 287,4	43 471,9	40 379,4	4 560,2	44 939,6	38 625,4	4 677,6	43 303,0	(1 636,6)	(3,6)
Dépenses opérationnelles	13 734,6	8 415,2	22 149,8	12 366,8	8 652,2	21 019,0	14 857,0	8 124,6	22 981,6	1 962,6	9,3
Montant brut	53 919,1	11 702,6	65 621,7	52 746,2	13 212,4	65 958,6	53 482,4	12 802,2	66 284,6	326,0	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 166,6	488,9	6 655,5	6 223,2	667,2	6 890,4	5 686,4	681,7	6 368,1	(522,3)	(7,6)
Montant net	47 752,5	11 213,7	58 966,2	46 523,0	12 545,2	59 068,2	47 796,0	12 120,5	59 916,5	848,3	1,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	53 919,1	11 702,6	65 621,7	52 746,2	13 212,4	65 958,6	53 482,4	12 802,2	66 284,6	326,0	0,5

Ressources humaines^a

	Personnel recruté sur le plan international	Agents des services généraux	Emplois de temporaire ^b	Volontaires des Nations Unies ^c	Total
Bureau de la Directrice					
Effectif approuvé 2022/23		8	13	-	21
Effectif proposé 2023/24		9	13	1	23
Service de l'appui centralisé					
Effectif approuvé 2022/23		13	79	1	93
Effectif proposé 2023/24		13	79	1	94
Service de la chaîne d'approvisionnement					
Effectif approuvé 2022/23		30	116	1	147
Effectif proposé 2023/24		30	116	1	147
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications					
Effectif approuvé 2022/23		41	83	-	124
Effectif proposé 2023/24		41	83	-	124
Unités hébergées					
Effectif approuvé 2022/23		50	14	-	64
Effectif proposé 2023/24		50	14	-	64

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Emplois de temporaire^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies^c</i>	<i>Total</i>
Total					
Effectif approuvé 2022/23	142	305	2	–	449
Effectif proposé 2023/24	143	305	2	2	452
Variation nette	1	–	–	2	3

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat utilisait le Dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples (Italie) puis transféré à Pise (Italie), pour stocker des biens. Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de l'année 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, concernant le don de trois nouveaux entrepôts, a été signé le 7 décembre 2001. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires à la Base par le Gouvernement italien, a été signé le 4 août 2008. Un troisième, portant sur la cession de six bâtiments et d'un terrain non bâti, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un accord régissant l'utilisation des installations de Valence (Espagne) par l'Organisation. Un accord administratif complémentaire concernant l'utilisation par l'ONU de locaux situés à Valence a été signé le 16 mars 2009, et un additif relatif à des locaux supplémentaires, qui seront mis par le Gouvernement espagnol à la disposition de l'ONU dans cette ville, a été signé le 7 juin 2021.

3. La Base de soutien logistique est une entité unique qui fonctionne à partir de deux sites situés à Brindisi et à Valence. Elle fournit dans le monde entier des services concernant les technologies géospatiales, l'informatique et les télécommunications, un appui logistique à la prestation de services et à la chaîne d'approvisionnement et une assistance technique en matière de gestion de l'environnement, et elle dispense les autres services d'appui qui sont nécessaires tout au long du mandat des autres missions, depuis la planification et la préparation de leur démarrage jusqu'à leur liquidation. La Base continuera d'accueillir des unités hébergées qui entretiennent des relations hiérarchiques avec elle sur le plan administratif, et avec le Département des opérations de paix ou le Département de l'appui opérationnel sur le plan fonctionnel.

4. La Base de soutien logistique de Brindisi occupe une superficie totale de 368 209 mètres carrés et accueille 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et 12 bâtiments construits à l'initiative de l'Organisation, à savoir 17 entrepôts, 15 ateliers et bâtiments des services, 1 infirmerie et 32 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de formation. Le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence s'étend sur 82 506 mètres carrés et comprend sept bâtiments fournis par le Gouvernement espagnol à l'usage exclusif de l'ONU (à savoir quatre bâtiments fonctionnels et bâtiments de bureaux, une aire de manutention du fret, un poste de contrôle des entrées piétonnes et un poste de contrôle des entrées automobiles) et cinq bâtiments construits par l'Organisation (deux bâtiments préfabriqués de bureaux, un bâtiment préfabriqué destiné aux loisirs, un restaurant et une installation de stockage).

5. La Base de soutien logistique des Nations Unies a pour mission de fournir aux opérations de maintien de la paix des services et des solutions rapides, efficaces, rationnels et responsables. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a considéré que les fonctions essentielles des deux sites de la Base de soutien logistique des Nations Unies restaient la fourniture d'un soutien logistique et de services de communication et d'informatique aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/76/760/Add.5, par. 17), ce que l'Assemblée générale a approuvé

dans sa résolution 76/277. Conformément à la réforme de la gestion menée par le Secrétaire général, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel et en s'appuyant sur son dispositif éprouvé de gestion de la prestation de services et sur sa solide expérience en tant que prestataire de services, la Base continuera de se positionner en tant que fournisseur de services à l'échelle du Secrétariat dans les domaines des technologies numériques et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés tels que la formation et la gestion des conférences ou encore la sécurité et la santé au travail. Elle fera toujours partie intégrante du dispositif d'encadrement de la relation client du Département de l'appui opérationnel, en tant que responsable du portefeuille de services du Département dans les domaines relevant de son mandat.

6. Pendant l'exercice 2023/24, la Base de soutien logistique des Nations Unies continuera, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de se concentrer sur son rôle de fournisseur de services et de solutions, en mettant l'accent sur les répercussions dans tous les domaines relevant de son mandat, sur l'innovation, sur l'efficacité et sur la durabilité, au bénéfice de ses clients.

7. Dans le cadre de son objectif général, la Base continuera d'améliorer ses capacités afin de fournir des solutions et des résultats axés sur le client. Pendant l'exercice 2023/24, elle exécutera ses principaux produits dans les domaines d'activité suivants : a) Service de la chaîne d'approvisionnement ; b) Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications ; c) Service de l'appui centralisé ; d) unités du Département de l'appui opérationnel hébergées à Brindisi, à savoir le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions ; e) unités du Département des opérations de paix hébergées à Brindisi, à savoir la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires. Les unités hébergées sont rattachées à la Base de soutien logistique sur le plan administratif mais relèvent des bureaux dont ils dépendent au sein des départements respectifs sur les plans opérationnel et fonctionnel.

8. Les effectifs de la Base ont été déterminés par domaine d'activité et par site. La variation des effectifs par rapport au budget de l'exercice 2022/23 est analysée pour chaque domaine.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

9. Pendant l'exercice 2023/24, la Base de soutien logistique des Nations Unies continuera de faire concorder ses opérations avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en intégrant les objectifs de développement durable dans les produits envisagés. Elle s'attachera à simplifier les processus, par exemple en déployant des technologies intelligentes dans les missions, et à prêter un appui opérationnel, consultatif et stratégique conformément aux directives du Département de l'appui opérationnel.

10. La Base de soutien logistique recherchera des gains d'efficacité en interne et dans tout le système, notamment dans les domaines des chaînes d'approvisionnement circulaires, de la sécurité et de la santé au travail, de la gestion des conférences, de la formation, de l'exploration des eaux souterraines, de la géoanalyse et de l'appréciation de la situation. Elle cherchera également à établir de nouveaux partenariats afin d'optimiser l'utilisation des ressources. Elle tirera parti de la collaboration avec le milieu universitaire et poursuivra le dialogue avec les chefs et les directeurs et directrices de l'appui aux missions afin de poursuivre l'élaboration

de solutions globales. Elle s'attachera à apporter une contribution positive, à œuvrer en faveur des objectifs de développement durable et à privilégier la durabilité en favorisant le recours aux énergies renouvelables, le transfert de compétences et le renforcement des capacités sur le terrain.

11. Au total, 448 postes (143 postes soumis à recrutement international et 305 soumis à recrutement national), 2 emplois de temporaire et 2 postes de Volontaire des Nations Unies sont proposés pour l'exercice 2023/24, ce qui représente une augmentation nette de 1 poste soumis à recrutement international et de 2 postes de Volontaire des Nations Unies par rapport à l'effectif approuvé pour l'exercice 2022/23. C'est la première fois qu'il est proposé de créer des postes de Volontaire des Nations Unies à la Base de soutien logistique. Au total, 36 personnes seront affectées au Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence, 2 personnes resteront affectées au Bureau d'appui commun de Koweït pour centraliser le traitement de la paie et des droits à prestation et 412 membres du personnel et 2 Volontaires des Nations Unies seront affectés à la Base de soutien logistique de Brindisi.

12. Depuis sa création il y a 28 ans, la Base de soutien logistique s'appuie sur ses ressources humaines, qui sont essentielles à ses activités. Afin d'assurer à ses clients les services dont ils avaient besoin, elle a dû constamment s'adapter pour faire face à l'évolution rapide des secteurs de l'informatique et de la chaîne d'approvisionnement. Elle doit donc ajuster la composition et les compétences de ses effectifs pour continuer de répondre aux demandes de ses clients, suivre le rythme des innovations, réaliser des gains d'efficacité en termes d'échelle, de portée et de productivité et adopter pleinement la transformation numérique. Les changements ci-après sont proposés en ce sens :

a) La création d'un poste d'analyste de données (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) au Bureau de la Directrice et de deux postes de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international, l'un au Bureau de la Directrice et l'autre au Bureau de la Chef du Service de l'appui centralisé ;

b) Le reclassement de FS-6 à P-4 d'un poste de spécialiste de la gestion des installations ;

c) Le transfert de quatre postes dans le Service de la chaîne d'approvisionnement : un poste d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) du Service mobile) serait transféré de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, et trois postes d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) seraient transférés de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks.

Bureau de la Directrice

13. Pour l'exercice 2023/24, il est proposé que le Bureau de la Directrice continue de regrouper les fonctions administratives et juridiques et les fonctions de liaison, de gestion des programmes et de sécurité qui relèvent de la Directrice, de ses proches collaborateurs et du Bureau régional de la sécurité aérienne. Le Bureau aide la Directrice et l'équipe dirigeante à planifier, exécuter, contrôler et coordonner toutes les activités stratégiques qui garantissent la bonne gouvernance de la Base. Le Bureau de la Directrice continuera de mettre l'accent sur l'impact, l'innovation, les gains d'efficacité et la durabilité pour ce qui est des services fournis aux missions et au Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités hors Secrétariat, selon le principe du recouvrement des coûts.

14. Le Bureau des affaires juridiques protège les intérêts juridiques de la Base de soutien logistique en fournissant des conseils, des services et une assistance concernant les questions juridiques qui touchent les opérations et activités de la Base. Il propose conseils et assistance à la Directrice et à l'équipe dirigeante, aux services, sections et groupes de la Base et aux unités hébergées.

15. Le Bureau des services de sécurité conseille la Directrice sur les questions de sécurité et de sûreté à la Base de soutien logistique, tant à Brindisi qu'à Valence. Il facilite l'application de mesures qui favorisent la sécurité et la sûreté des activités du personnel des Nations Unies et assure la sécurité et la sûreté de tous les locaux de la Base au moyen d'enquêtes et d'analyses de sécurité. Il veille à l'efficacité de la coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat et fournit des services de sécurité et de sûreté à la Base.

16. L'équipe de liaison facilitera la mise en œuvre des accords avec le pays hôte et continuera de promouvoir les intérêts de la Base de soutien logistique en menant des activités de sensibilisation et d'information sur le terrain, en Italie et en Espagne, et en entretenant les partenariats. Elle coopérera avec un large éventail de parties prenantes pour définir des projets, des programmes et des stratégies visant à favoriser le bien-être du personnel en renforçant le lien communautaire et en consolidant les services fournis par la Base aux clients du Secrétariat de l'Organisation. De plus, elle jouera un rôle de premier plan à l'occasion du trentième anniversaire de la Base, en 2024 : elle s'appuiera sur les acquis obtenus, les consolidera et rappellera au système des Nations Unies que la Base a un fort potentiel d'adaptation et de souplesse face aux défis actuels.

17. La Base de soutien logistique continue de s'attacher à renforcer les relations client. C'est dans ce cadre qu'est demandée la création d'un poste de spécialiste de l'information (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international), qui permettra de renforcer la coordination et la prestation de services. La Base tirera parti de ses ressources pour a) faire en sorte que l'information soit accessible, dans tous les domaines d'activité, à toutes les entités des Nations Unies, aux partenaires et clients potentiels et aux États Membres ; b) améliorer la visibilité et les relations client en mettant l'accent sur la planification stratégique et la mise en œuvre ; c) favoriser le renforcement des relations et des partenariats afin de contribuer plus efficacement à l'exécution des mandats des clients.

18. Avec l'appui du (de la) titulaire du poste d'analyste de données (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) qu'il est proposé de créer et dans le respect de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, la Base fera en sorte que la prise de décision et l'analyse d'impact s'appuient davantage sur des données. L'analyste de données contribuera à la production d'analyses de données, de rapports, de visualisations et de présentations de données, de tableaux de bord et de grilles de résultats. La Directrice pourra ainsi gérer la performance et la satisfaction des clients en prêtant attention aux indicateurs clés de performance et en prenant des décisions compte tenu des données et des risques.

19. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera d'appuyer la mise en pratique des politiques, normes et procédures des Nations Unies en matière de sécurité aérienne en élaborant et en mettant en œuvre, dans le cadre du programme de sécurité aérienne du Département de l'appui opérationnel, des solutions institutionnelles permettant le suivi de la performance dans le domaine de la sécurité, en contrôlant la sécurité des opérations, en évaluant les risques, en menant des activités d'assurance de la sécurité et en traitant les rapports techniques et les rapports sur la sécurité. Il restera chargé d'élaborer et d'exécuter des activités de formation et de sensibilisation adaptées aux besoins de l'ONU en matière de sécurité aérienne et, par la même, de renforcer les capacités dans ce domaine.

Service de l'appui centralisé

20. Le Service de l'appui centralisé continuera de fournir un appui et des services centralisés aux opérations internes de la Base de soutien logistique, dans les domaines des ressources humaines, de la formation, des finances et du budget, des achats, de l'administration, de la gestion des programmes et de l'appui interne, et au Secrétariat, aux missions des Nations Unies et à des clients extérieurs, dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail et de la gestion des conférences et de la formation. Il continuera de jouer un rôle de facilitateur pour que les deux piliers de la prestation de services (le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et le Service de la chaîne d'approvisionnement) puissent gérer un portefeuille de services élargi et de plus en plus complexe et que les unités hébergées puissent se concentrer sur leurs services techniques et leurs fonctions d'appui aux clients.

21. Au Service de l'appui centralisé, les travaux du Groupe de la sécurité et de la santé au travail sont guidés par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et ont pour objet d'apporter un appui technique et opérationnel au Département de l'appui opérationnel, aux missions de maintien de la paix, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités du Secrétariat dans les domaines suivants : élaboration de normes opérationnelles et techniques, gestion des données relatives aux incidents, interventions en cas d'incident, évaluation des risques et organisation de cours de formation à la sécurité et la santé au travail sur le terrain destinés au personnel des missions des Nations Unies. Le Groupe comprend le dispensaire, qui continue de fournir à la Base et à tout le personnel hébergé des conseils et un appui médical en cas d'urgence ou de maladie grave.

22. Pendant l'exercice 2022/23, le personnel et les visiteurs sont retournés dans les locaux après la levée des restrictions liées à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Le dispensaire a ainsi pu reprendre ses activités de prévention, de sensibilisation et d'évaluation des risques sanitaires pour ce qui est des maladies liées au travail. Ces activités se poursuivront en 2023/24, parallèlement à la surveillance de la pandémie et de toute nouvelle épidémie de maladie infectieuse. La bonne gestion de toutes ces activités garantit la sécurité des opérations pour l'ensemble du personnel et des invités. Par ailleurs, la Base sera en mesure d'épauler le Secrétariat de l'Organisation et d'autres entités en s'appuyant sur la contribution spécialisée de cette équipe.

23. Par l'entremise du Centre de conférence et de perfectionnement, le Service de l'appui centralisé appuiera l'organisation de conférences, d'ateliers et d'autres activités de perfectionnement, à distance et sur place. De plus, le Centre connaît actuellement une transformation numérique qui lui permettra de s'adapter aux changements survenus dans les domaines de la formation et des conférences et de proposer à ses clients différentes solutions de prestation et de participation à distance et en ligne. La première étape consiste à équiper ses installations du matériel nécessaire à l'application de modalités hybrides permettant de participer à la fois en présentiel et à distance.

Service de la chaîne d'approvisionnement et stocks pour déploiement stratégique

24. En 2023/24, le Service de la chaîne d'approvisionnement conservera une approche de la prestation de services centrée sur le client en mettant l'accent sur l'innovation, l'efficacité, la transparence et la performance. Rattaché au Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, le Service cherche constamment à améliorer ses procédures, à développer et à renforcer ses ressources et à adopter des pratiques commerciales et des concepts éprouvés afin de renforcer la capacité et les moyens qu'il a d'appuyer les activités sur le terrain. Il a regroupé ses opérations dans quatre domaines d'intervention, conformément aux

demandes issues des consultations tenues avec les parties prenantes et aux procédures de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement. Ces quatre domaines d'intervention sont les suivants : a) l'appui à l'innovation et aux infrastructures, en particulier en matière d'environnement ; b) la gestion du réseau d'approvisionnement, y compris des stocks pour déploiement stratégique ; c) la gestion du cycle de vie complet du matériel ; d) les activités d'entreposage et de distribution.

25. Le Service de la chaîne d'approvisionnement continuera également de travailler en collaboration avec le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et le Service de la facilitation des opérations et de la communication du Siège. L'accent restera mis sur la numérisation des processus de la chaîne d'approvisionnement, pour ce qui est des activités d'entreposage, ainsi que sur le suivi et le contrôle du matériel et des biens. Dans le cadre de cette collaboration interne axée sur l'appui aux clients et sur l'efficacité, le Service de la chaîne d'approvisionnement a notamment mené des initiatives conjointes avec le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, par exemple l'initiative portant sur l'impression 3D en tant que service, numérisé le catalogue des stocks pour déploiement stratégique en coopération avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication et mis en place une plateforme de commande centralisée et conviviale. L'« usine à solutions », qui fait partie de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, est le pôle d'innovation interne de la Base, où l'on conçoit, prototype, met à l'essai et inspecte du matériel et des solutions adaptés aux besoins des clients sur le terrain, en particulier dans les domaines de la remise en état du matériel de génie (groupes électrogènes et matériel lourd) et de la remise à neuf de groupes électrogènes de qualité provenant de missions en vue de leur réutilisation ; la décision consistant à mettre l'accent sur les technologies opérationnelles intelligentes telles que l'Internet des objets et la robotique, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication dans le domaine de l'intégration des solutions et des processus de la chaîne d'approvisionnement, a constitué une avancée sur la voie d'une approche progressive et pratique consistant à concevoir et à apporter des solutions durables à des problèmes spécifiques dans tous les domaines de l'appui aux installations et aux infrastructures.

26. Pour ce qui est de la gestion du réseau d'approvisionnement, l'objectif est d'optimiser la prestation de solutions directement aux clients sur le terrain grâce à un réseau d'approvisionnement reliant le centre mondial de Brindisi, la Cellule chargée des stocks pour déploiement régional, située à Entebbe (Ouganda), qui s'occupe des stocks régionaux, et les sites de stockage gérés par les fournisseurs. La Base de soutien logistique continuera de fournir les conseils et l'appui nécessaires à la mise en place des stocks pour déploiement régional. Les premiers ont été déployés en septembre 2022 et entreposés à Entebbe.

27. L'optimisation du réseau d'approvisionnement en aval, notamment de la manière dont les biens et les services sont transférés de la Base aux clients, est cruciale dans les situations de crise et d'urgence ainsi que dans les opérations de soutien. Il s'agit d'optimiser la planification de la logistique d'entrée et la réquisition, l'achat et la gestion des stocks pour déploiement stratégique, notamment des stocks pour déploiement régional, de la réserve de matériel de l'ONU et des catégories spécialisées telles que le sang, les accessoires d'uniforme réglementaires et les vaccins.

28. Pour ce qui est de la gestion du cycle de vie complet du matériel, le Service continuera de garantir l'efficacité et d'améliorer l'utilisation du matériel et des biens de l'Organisation, notamment en exerçant un contrôle efficace et une gouvernance opérationnelle dans les domaines de la gestion et de l'administration du matériel, de

la maintenance préventive et de la gestion des pièces de rechange. La possibilité de donner au matériel un deuxième ou un troisième cycle de vie grâce aux activités de restitution, de remise à neuf et de réutilisation de matériel de grande valeur et peu utilisé est au cœur de la gestion du cycle de vie complet du matériel et de la chaîne d'approvisionnement circulaire.

29. Pour ce qui est des activités d'entreposage et de distribution, le Service continuera de s'employer à améliorer la visibilité sur l'ensemble des processus, l'objectif ultime étant d'accroître la précision et l'efficacité. De telles mesures sont prises dans le cadre du projet d'entrepôts intelligents qui est actuellement mené à Brindisi. Ce projet vise à améliorer les processus d'entreposage, à les rationaliser dans le cadre des modules Umoja, à optimiser les ressources disponibles et à automatiser éventuellement les transactions manuelles au moyen de la technologie disponible dans Umoja. Pendant l'exercice à venir, la transformation numérique restera en phase d'essai et de prototypage.

Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement

30. La Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement continuera de fournir aux missions et à d'autres entités, tout au long de leur cycle de vie, des services relatifs aux activités de planification et d'approvisionnement et renforcera les domaines d'intervention suivants : appui à l'innovation et aux infrastructures, stocks pour déploiement stratégique et gestion du réseau d'approvisionnement, et services d'appui technique en matière d'environnement.

31. Pour ce qui est de l'appui à l'innovation et aux infrastructures, la Section restera le centre d'innovation conjoint du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; elle mettra l'accent sur le soutien génie, aidera les gestionnaires de catégories dans les domaines de la planification et de la conception techniques et étudiera et mettra au point, conjointement avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication, des solutions opérationnelles intelligentes pour les progiciels et des solutions d'intégration des processus, en coopération avec des entités universitaires et commerciales dans le cadre de différents partenariats et mémorandums d'accord.

32. Pour ce qui est de la gestion du réseau d'approvisionnement, la Section optimisera l'utilisation des stocks pour déploiement stratégique et supervisera la mise en place des stocks pour déploiement régional.

33. Les capacités d'appui technique et d'appui en matière d'environnement continueront de relever de la Section. Celle-ci contribuera à répondre aux préoccupations environnementales, en particulier s'agissant des biens et services nécessitant un appui technique et opérationnel spécialisé, afin que les missions puissent exécuter leurs plans de gestion de l'environnement.

Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

34. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks continuera de fournir des services liés au transport physique du matériel, en renforçant les activités d'entreposage et de distribution qui sont ses domaines d'intervention. Elle restera responsable de la coordination des livraisons entrantes, de la réception et de l'inspection, de l'entreposage et des fonctions de logistique de sortie pour tous les stocks gérés par la Base, y compris les stocks pour déploiement stratégique, les stocks de la Base, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks appartenant aux partenaires.

35. Les processus de contrôle des mouvements sont devenus plus complexes en raison de l'augmentation du volume des services de logistique et de fret entrant et sortant fournis aux opérations de maintien de la paix et à d'autres clients, notamment

des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, selon la formule du recouvrement des coûts. Ces services comprennent la maintenance du matériel, la gestion des entrées et des sorties d'articles de matériel stockés dans les entrepôts de la Base, la gestion des biens à distance, l'entreposage, le génie et, en situation d'urgence, l'appui aux mesures prises face à des crises mondiales, par exemple les crises humanitaires en Ukraine et en Haïti et la pandémie de COVID-19.

36. La Section assurera également des services de gestion du matériel et des biens immobiliers et des opérations de logistique inverse à l'appui des missions et axera ses efforts sur la transformation de la chaîne d'approvisionnement, l'idée étant de remplacer la chaîne d'approvisionnement linéaire actuelle par une chaîne circulaire dans laquelle l'obsolescence programmée et la cession des immobilisations corporelles laisseront la place à l'acquisition d'immobilisations corporelles devant être réutilisées, recyclées et réaffectées dans toute la mesure possible et à un processus contrôlé de restitution du matériel depuis une entité sur le terrain vers un dépôt centralisé faisant partie du réseau d'approvisionnement mondial. Cette initiative, qui vise à remettre en service le matériel de grande valeur et peu utilisé, a été mise à l'essai en 2022/23.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

37. Le rythme rapide de la transformation numérique et technologique met en évidence les possibilités offertes par la technologie. Les réformes du Secrétaire général, ainsi que sa stratégie d'exploitation des données par tout le monde, partout, et sa stratégie en matière de nouvelles technologies, soulignent le rôle central que la technologie doit jouer dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030, notamment en ce qui concerne l'objectif 6 (Eau propre et assainissement), l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'objectif 11 (Villes et communautés durables), l'objectif 12 (Consommation et production responsables), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). De plus, la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies, mise en œuvre conjointement par plusieurs départements, doit permettre aux missions de s'acquitter plus efficacement de leurs mandats et renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix en mettant à profit le potentiel des technologies numériques. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications de la Base continuera de jouer un rôle central dans tous ces efforts et de veiller à ce que ses activités s'inscrivent dans le processus de transformation numérique de l'Organisation.

38. Le Service a continué de jouer un rôle déterminant en tant que centre opérationnel d'appui résilient offrant des services et des solutions technologiques aux opérations sur le terrain et au Secrétariat. Qu'il s'agisse de centraliser les services de connectivité, d'hébergement et de suivi des progiciels tels qu'Umoja, de mettre en place des systèmes et solutions d'information géospatiale, de renforcer la gestion des services informatiques, d'assurer la protection contre les menaces de plus en plus graves qui pèsent sur la cybersécurité ou de tirer parti des technologies naissantes et innovantes, le Service appuie les opérations informatiques et numériques mondiales depuis plus de 25 ans.

39. En 2023/24, la technologie numérique continuera de regrouper l'informatique et les technologies opérationnelles qui sont passées au numérique, l'Internet des objets constituant une passerelle entre ces deux domaines. À la Base de soutien logistique, la technologie numérique consiste à combiner les technologies informatiques et opérationnelles et les technologies des communications pour

atteindre des niveaux de fonctionnalité et d'automatisation qui resteraient hors de portée si l'on ne recourait qu'à un seul type de technologies.

40. En se fondant sur son expertise et ses capacités en matière d'innovation et de nouvelles technologies, le Service a créé en 2022/23 un centre d'excellence de l'Internet des objets à la Base. Il a montré les avantages qu'apportaient des initiatives telles que le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain (Unite FRIM), un système d'écotechnologie qui permet de connecter divers dispositifs, capteurs et systèmes grâce à l'Internet des objets, ce qui optimise l'utilisation de l'infrastructure sans fil existante et crée un environnement de travail plus efficient et plus sûr pour le personnel des opérations de maintien de la paix. Unite FRIM est actuellement utilisé dans 10 opérations de maintien de la paix [la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS)], et sa mise en service se poursuivra dans les autres missions ; environ 30 000 points de collecte de données seront utilisés pour générer en temps réel des données dynamiques qui éclaireront la prise de décisions et permettront d'assurer l'entretien prédictif du matériel, d'en accroître la disponibilité et de réduire la consommation d'eau, d'énergie et de carburant. Avec l'appui du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le développement de cet écosystème devrait aboutir à un programme de travail plus large, dit de « camp intelligent des Nations Unies », qui s'inspire des technologies utilisées dans les « villes intelligentes ». Ces initiatives montrent que l'informatique en nuage et l'Internet des objets peuvent contribuer à mieux appuyer la mise en œuvre des mandats des opérations de maintien de la paix en renforçant la collecte de données, l'analyse et la prise de décisions éclairées, ce qui accroît l'efficacité opérationnelle, réduit l'empreinte écologique et s'accompagne de retombées positives. Au cours des trois dernières années, Unite FRIM a procuré de nombreux avantages aux entités dans lesquelles il avait été mis en service, à savoir des avantages opérationnels mais aussi une amélioration de l'utilisation des ressources, de la gestion de l'environnement et de la sûreté et de la sécurité. Grâce à Unite FRIM, ces entités ont accru la disponibilité des services, prolongé la durée de vie du matériel, gagné en efficacité ou optimisé la consommation, rationalisé la planification de la chaîne d'approvisionnement, renforcé leurs capacités d'analyse, réduit leur empreinte écologique, amélioré la surveillance et la gestion de l'environnement basées sur des données, fait mieux connaître les questions culturelles et environnementales, réduit l'exposition du personnel aux risques en matière de sécurité et de sûreté et renforcé la sécurité et la perception de la situation.

41. Sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Service continuera de jouer son rôle de centre opérationnel d'appui résilient offrant des services et des solutions technologiques tels que l'analyse, les tableaux de bord, les indicateurs clés de performance et la conception et l'intégration de progiciels. S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise pendant la pandémie de COVID-19, il continuera d'apporter un appui et des solutions fiables, résilients et novateurs en matière de technologie numérique intelligente, dont bénéficieront les opérations courantes, et de veiller à ce que les membres du personnel des missions et du Siège

aient accès aux progiciels essentiels, tels qu'Umoja, la visioconférence, iNeed et le courrier électronique.

42. Pour assurer la résilience et atténuer les risques, le Service reste présent dans deux sites et dispense des services unifiés. La bonne exécution de son mandat dépend d'un effectif de base complété par des services contractuels et gérés, modulables en fonction des besoins.

43. En 2023/24, le Service continuera de fournir une infrastructure et un appui opérationnel aux missions de maintien de la paix, conformément au mandat de la Base, et à d'autres entités des Nations Unies selon la formule du recouvrement des coûts, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous. De plus, il continuera d'utiliser ses deux méthodes distinctes mais complémentaires de prestation de services, en associant des services d'appui centralisés et des services d'appui à distance. Les services d'appui centralisés occupent une place fondamentale à la Base de soutien logistique car ils permettent d'assurer la connectivité, l'hébergement et la surveillance des progiciels essentiels, tandis que les services d'appui à distance permettent de prêter, depuis la Base, une assistance hautement technique, normalisée et systématique à des utilisateurs partout dans le monde.

44. Centre d'excellence pour les services d'appui en matière de technologies et les solutions innovantes, le Service restera un centre informatique classé au niveau III et conservera la certification ISO 20000 relative à la gestion des services et la certification ISO 27000 relative à la sécurité informatique (normes définies par l'Organisation internationale de normalisation), dans le cadre de l'amélioration continue de ses services et de la sécurité informatique, l'objectif étant de garantir des services de qualité aux utilisateurs finals et à l'Organisation. Il continuera de collaborer activement avec ses clients, par l'intermédiaire de son cadre bien établi de gestion des services, afin de garantir une valeur optimale des services et une cocréation de valeur continue.

45. La pandémie de COVID-19 ayant suscité une demande continue de plateformes et d'outils de télétravail fiables et adaptés et de meilleurs services de visioconférence, le Service continuera de faire tout son possible pour que des réunions de haut niveau, notamment des réunions de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et des organes subsidiaires, puissent se tenir par visioconférence selon les besoins, et de fournir d'autres plateformes de télétravail. De plus, il s'appuiera sur son savoir-faire pour proposer des produits et des programmes innovants et axés sur la technologie numérique aux missions et à d'autres clients afin de permettre la prise de décisions éclairées et fondées sur des données et d'optimiser les opérations.

46. Les services continueront d'être fournis par l'intermédiaire des quatre sections qui composent le Service (Section des solutions clients, Section des activités relatives aux infrastructures, Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques et Section de la gestion des services et de la sécurité informatique) au moyen d'un cadre prédéfini de meilleures pratiques et de procédures standard.

Section des solutions clients

47. La Section des solutions clients prendra part aux activités suivantes : appui à l'exploration des eaux souterraines ; mise en place de solutions géospatiales innovantes (automatisation du plan d'action pour l'environnement, géovisualisation de la gestion à distance des infrastructures de terrain, solution de visualisation UN Smart Camp, etc.) en coopération avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication du Département de l'appui opérationnel ; mise en service et élargissement de l'initiative Unite Maps au Secrétariat et dans les missions pour

produire des cartes de base et des cartes opérationnelles actuelles et précises, ainsi que des solutions en matière d'imagerie, de recherche et de navigation, afin d'améliorer les progiciels tels que Unite Aware, le système géospatial d'appréciation de la situation, Unite FRIM, l'application Environment Action Planning and Performance (données et résultats relatifs aux mesures environnementales), ou eApp, les systèmes de radio numériques et d'autres plateformes.

48. En étroite collaboration avec les missions, la Section prévoit de mener d'autres projets concernant : l'amélioration de l'application eApp, qui permettra de mesurer l'empreinte écologique des missions ; l'élaboration et la mise en service d'une application conçue pour enregistrer les informations relatives aux événements survenus dans la mission ; le renforcement et la mise en service de la solution de gestion et de surveillance des installations et des infrastructures et son élargissement à d'autres missions.

Section des activités relatives aux infrastructures

49. La Section des activités relatives aux infrastructures continuera d'appuyer les opérations sur le terrain et les bureaux hors siège en fournissant des systèmes de communication et des progiciels essentiels et de mettre en place, notamment dans le cloud, la plateforme fondée sur l'Internet des objets qui permettra de surveiller à distance les infrastructures de terrain d'importance critique (électricité, groupes électrogènes, carburant, eau) et les systèmes environnementaux (stations d'épuration des eaux usées). Le développement et l'amélioration de la gamme de produits modulaires phare (M-Programme) devraient se poursuivre à l'appui des missions en 2023/24.

Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques

50. La Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques supervise la gestion de l'innovation et des technologies émergentes : elle fait des recherches puis recense et évalue les solutions qui permettraient de résoudre les difficultés rencontrées par les missions ; elle procède à des tests de validation et mène des projets pilotes pour introduire de nouvelles capacités dans les missions de maintien de la paix ; elle rationalise ou améliore les pratiques existantes ; elle normalise les technologies qui ont fait leurs preuves. Ces activités sont au cœur de tout programme de transformation numérique. En 2023/24, la Section prévoit de continuer d'aider les opérations de maintien de la paix à mieux apprécier la situation en mettant en service des systèmes de drones aériens et des dispositifs anti-drones aériens ainsi que des technologies liées à l'analyse vidéo en direct. La formation du personnel militaire, de membres du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité et du Service de la lutte antimines et d'autres membres du personnel civil sera assurée, le cas échéant, afin d'améliorer la prise de décisions en matière de protection du personnel des Nations Unies et des civils.

51. En coopération avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la Section continuera de jouer un rôle clé pour ce qui est de l'utilisation de produits et de programmes technologiques innovants et de mettre l'accent sur la prestation de services de gestion de projets et de programmes, notamment à l'appui des écosystèmes Unite FRIM, UN Smart Camp et Unite Aware ; l'objectif est, d'une part, de garantir que les décisions prises soient fiables et reposent sur des données et que les activités d'appréciation de la situation et d'analyse de l'information menées pour les opérations de paix des Nations Unies soient abordées de manière globale et intégrée et, d'autre part, d'exploiter et d'utiliser au mieux la réalité étendue,

notamment la réalité virtuelle, augmentée ou mixte, pour améliorer la prestation de services.

Section de la gestion des services et de la sécurité informatique

52. La Section de la gestion des services et de la sécurité informatique continuera de s'acquitter des tâches suivantes : concevoir et mettre à jour ses procédures de gestion des services informatiques et veiller à ce qu'un cadre commun de gestion soit appliqué à l'appui informatique apporté à toutes les entités du Secrétariat ; assurer une communication permanente avec les clients bénéficiant de services informatiques dans le monde entier, en tenant compte de leurs besoins et de leurs commentaires grâce au cadre bien établi de gestion des relations avec les clients ; évaluer l'adoption par les missions de services en cloud et mettre en place un dispositif de surveillance du cloud conformément à la stratégie institutionnelle y relative ; surveiller 24 heures sur 24 l'infrastructure informatique globale et l'infrastructure propre à chaque client ; aider le Pôle d'assistance mondial à prêter une assistance de niveau I ; veiller à la bonne mise en œuvre des dispositifs de contrôle requis en fonction des vulnérabilités en matière de sécurité informatique signalées par le service de cybersécurité du Bureau de l'informatique et des communications ; faire en sorte que la Base respecte les politiques de sécurité informatique ; coordonner des activités de reprise après sinistre et des évaluations de la sécurité des infrastructures ; mettre à jour le plan de reprise après sinistre de la Base et procéder à des tests de basculement, entre Brindisi et Valence, des composantes satellite et réseau essentielles pour garantir la résilience.

Dispositif de modulation des ressources

53. Le dispositif de modulation des ressources a fait l'objet d'une révision et d'une amélioration annuelles, conformément aux recommandations des organes délibérants. Plus récemment, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a pris note des mesures qui avaient été prises pour affiner le dispositif et rappelé sa recommandation, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/295](#), visant à ce qu'il soit encore affiné ; il fallait en particulier que la notion de modulation soit clairement définie, que les activités modulables soient recensées, que le dispositif soit appliqué de manière cohérente et que tous les dispositifs de modulation tiennent compte, entre autres, des facteurs ayant trait au volume de travail et des gains d'efficacité (voir [A/76/760/Add.5](#), par. 48). L'Assemblée générale a souscrit à cette recommandation dans sa résolution [76/277](#).

54. Les services fournis par la Base de soutien logistique ont évolué au fil des ans. Il s'agit désormais de services généraux et d'ordre consultatif, adaptés à la situation de chaque mission ou groupe de missions et comparables aux services fournis par le Département de l'appui opérationnel, compte tenu de la nature et de l'ampleur de la tâche. La Base a élargi le nombre et la nature de ses services : d'une organisation traditionnelle axée sur l'administration, elle est devenue un prestataire de services dont l'expérience dans les domaines de la technologie et de la chaîne d'approvisionnement lui permet de proposer à ses clients un large éventail de services d'assistance complexes et de conseils adaptés à leurs besoins dans des domaines tels que l'appui technique à la gestion de l'environnement, l'appui aux activités de liquidation et les technologies liées à l'Internet des objets.

55. Grâce à son dispositif de modulation des ressources, la Base peut moduler ses services, à la hausse ou à la baisse, en fonction des besoins, et l'un des principes clés de ce dispositif est la nécessité d'assurer des capacités de base en matière de services et d'appui tout en garantissant la rétention des connaissances et compétences essentielles dans des domaines clés. Il est possible de prévoir en complément, le cas échéant, des services ou des capacités contractuels, en fonction de la charge de travail.

Ces capacités contractuelles englobent des accords passés avec d'autres entités des Nations Unies qui sont révisés chaque année et ajustés en fonction de la demande et des résultats prévus, des contrats passés avec des fournisseurs commerciaux et le recours à des vacataires. Par exemple, des capacités externes sont utilisées en complément des services fournis par les effectifs permanents de la Base dans les domaines de la connectivité, de l'hébergement et du suivi des systèmes informatiques essentiels. Ces 10 dernières années ont montré que la souplesse du dispositif de modulation des ressources de la Base était essentielle aux fonctions d'appui que celle-ci assurait.

56. Avec ce dispositif, la Base de soutien logistique a démontré qu'elle était en mesure de calibrer ses opérations pour répondre aux demandes de ses clients, ce qui est essentiel pour assurer la continuité des activités dans l'ensemble du système des Nations Unies et pour répondre à des demandes imprévues, urgentes et complexes. Au cours de l'année écoulée, en plus des tâches planifiées qui lui avaient été assignées, la Base a entrepris un certain nombre d'initiatives supplémentaires. Le Service de la chaîne d'approvisionnement de la Base a joué un rôle de premier plan dès le début de l'implication des Nations Unies dans le conflit en Europe de l'Est : il a prêté un appui logistique au Secrétariat de l'Organisation, ainsi qu'aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies selon la formule du recouvrement des coûts. Depuis mars 2022, la Base participe à la fourniture et à la livraison de matériel et de stocks pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département de la sûreté et de la sécurité et d'autres clients.

57. Parallèlement aux événements exceptionnels décrits précédemment, de nombreux produits ont été meilleurs que prévu dans le cadre du fonctionnement normal, ce qui démontre que le dispositif de modulation des ressources permet à la Base de soutien logistique de s'adapter pour faire face aux fluctuations de la demande de services. Par exemple, en 2021/22, le Service de la chaîne d'approvisionnement a achevé la planification et la conception de projets d'ingénierie et établi 15 dossiers d'appel d'offres, ce qui représente un excédent de 200 % par rapport au produit prévu (5 appels d'offres), et il a coordonné 147 réunions de planification aux niveaux local et mondial et au Siège de l'Organisation, au cours desquelles les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement ont examiné l'état des plans relatifs à la demande, aux fournisseurs, à l'acquisition et aux livraisons dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement, ce qui représente une augmentation de 194 % par rapport au produit prévu (50 réunions). Le nombre d'équipes déployées pour apporter aux missions un appui sur site dans les domaines des opérations logistiques et de la gestion de l'environnement a été plus élevé que le nombre prévu (30) : 38 équipes d'appui aux missions ont été déployées, soit une augmentation de 26,7 %. Dans le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, la production de rapports de localisation et d'analyses de données géographiques a augmenté de 113,8 % par rapport au produit prévu. Les services liés aux eaux souterraines et au sous-sol (notamment la remise en état de puits) ont connu une hausse de 63,3 % par rapport au produit prévu. Le nombre d'utilisateurs des services géospatiaux bénéficiant d'un appui a augmenté de 43,4 % par rapport au produit prévu. La prestation de services d'appui au bureau chargé de la gestion des projets a connu une hausse de 30 %, et la fourniture de services complets de gestion de projet a connu une hausse de 100 % par rapport aux produits prévus. La fourniture de solutions technologiques (conception, mise au point, validation du concept et transfert aux entités des Nations Unies concernées) a connu une hausse de 50 % par rapport au produit prévu. La Base a mené toutes ces activités supplémentaires en faisant appel à des ressources externes modulables pour compléter son personnel.

58. Il convient également de noter qu'au cours des 10 dernières années, le budget global de la Base de soutien logistique a suivi la tendance à la baisse des budgets des

missions de maintien de la paix des Nations Unies, dont le montant total a diminué de 17 % (passant de 7 181,6 millions de dollars à 5 971,7 millions de dollars), alors que le portefeuille des services prescrits que la Base propose aux missions s'est étoffé. En 2012/13, le budget approuvé de la Base s'élevait à 68,6 millions de dollars, tandis que le budget approuvé pour 2022/23 est de 66,0 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 2,6 millions de dollars (3,8 %). De plus, la réduction du pouvoir d'achat du dollar des États-Unis (compte tenu des facteurs d'inflation¹) est très prononcée, puisque le dollar a perdu environ 27 % de son pouvoir d'achat depuis 2012. Malgré cette tendance à la baisse, la Base de soutien logistique a montré qu'elle avait la capacité d'adaptation et la résilience nécessaires pour proposer un catalogue de services nettement plus vaste et être de plus en plus active en tant que prestataire de services et partenaire des missions.

59. Au cours des 10 dernières années, le Service de la chaîne d'approvisionnement s'est vu confier des fonctions essentielles supplémentaires dans les domaines de l'appui technique à la gestion de l'environnement, de la gestion des prestations des fournisseurs sur le terrain, de l'aide à la planification de la chaîne d'approvisionnement et de l'« usine à solutions », entre autres. L'objectif était de répondre aux demandes émanant du terrain et de tenir compte des impératifs institutionnels, notamment en matière de gestion des risques environnementaux. Au cours de la même période, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a aussi étoffé son portefeuille de services. Il a développé des services d'appui globaux qui ont de nombreux avantages, par exemple : a) des services globaux de surveillance de l'infrastructure informatique, qui ciblent les systèmes informatiques essentiels dans les missions et visent à réduire le délai de réaction initiale en cas d'incident et d'améliorer la disponibilité des systèmes ; b) le service d'appui à l'infrastructure lié à l'Internet des objets (Unite FRIM), un système de surveillance à distance des infrastructures de terrain qui est progressivement mis en service dans toutes les missions, ce qui se traduit par des avantages dans les domaines de la gestion opérationnelle, de la gestion des ressources et de la gestion de l'environnement ; c) l'infrastructure d'appui aux communications essentielles, qui assure un appui centralisé au système de radiocommunication numérique et permet ainsi à l'Organisation de faire des économies sur le plan des opérations et des ressources, puisqu'un système centralisé permet d'éviter de multiplier les infrastructures et les services dans plusieurs missions.

60. Le Service de l'appui centralisé a vu plusieurs services et fonctions ajoutés à son portefeuille, puisque la Base s'acquitte de fonctions nettement plus nombreuses avec un effectif inchangé. Ainsi, la création et le développement du Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence se sont traduits par des marchés de biens et services supplémentaires pour le Groupe des achats et par des procédures d'administration du personnel, de recrutement et d'entrée en fonctions pour le Groupe des ressources humaines. Au cours des 10 dernières années, la nette augmentation du nombre de services fournis par le Service de la chaîne d'approvisionnement, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et les unités hébergées s'est traduite par une augmentation de la charge de travail du Service de l'appui centralisé. Parallèlement, depuis sa création pendant l'exercice 2018/19, le Groupe de la sécurité et de la santé au travail a connu une nette augmentation des demandes d'appui technique et opérationnel émanant des opérations de maintien de la paix.

¹ Voir <https://data.oecd.org/fr/price/inflation-ipc.htm#indicator-chart>.

61. Cet aperçu montre que la Base de soutien logistique a fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'une résilience considérables pour assurer un plus grand nombre de services prescrits avec des ressources inchangées ou réduites.

62. Compte tenu de l'expérience et de l'approche susmentionnées, les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs et aux ressources ont été analysés dans le contexte de la cohérence institutionnelle, la Base devant se conformer aux exigences du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, et ont été mis à jour pour que les ressources soient continuellement modulées en fonction des résultats escomptés. En combinant des effectifs de base et des services contractuels, la Base reste en mesure de répondre efficacement aux demandes prévues ainsi qu'aux urgences et aux crises sans précédent.

Vacataires et personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence

63. Dans sa résolution [69/309](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport ([A/69/839/Add.9](#), par. 55) tendant à ce que le Secrétaire général soit prié de présenter, dans ses futurs projets de budget de la Base de soutien logistique, des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et toute autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies. Dans un rapport aux conclusions et recommandations duquel l'Assemblée générale a souscrit dans sa résolution [76/277](#), le Comité consultatif a noté que de plus en plus d'entités des Nations Unies étaient présentes à Valence et recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre pour examen une stratégie claire sur la transformation en cours, y compris une vue d'ensemble des ressources et des mesures d'efficacité envisagées ([A/76/760/Add.5](#), par. 30).

64. En 2023/24, la Base de soutien logistique continuera d'accueillir à Brindisi et à Valence des membres du personnel d'appui d'autres entités en appliquant la formule du recouvrement des coûts. Cette formule sera appliquée aux coûts associés au partage des installations avec des membres du personnel d'appui n'appartenant pas à la Base et à l'apport d'un appui aux entités clientes autres que les opérations de maintien de la paix avec lesquelles la Base a conclu un accord de prestation de services prévoyant la prestation de services selon le principe du recouvrement intégral des coûts. La clientèle de la Base a évolué après que la réforme du système de gestion proposée par le Secrétaire général a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 B](#) : sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, la Base fournit des services non seulement aux opérations de paix, mais aussi à l'ensemble du Secrétariat de l'Organisation en appliquant la formule du recouvrement des coûts. Le coût des services de gestion des installations (nettoyage, jardinage, sécurité et entretien) est mis en recouvrement. En 2023/24, les locaux de la Base accueilleront également du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'augmentation du nombre de membres du personnel hébergés dans les locaux du Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence tient essentiellement au fait que de nouvelles entités des Nations Unies (par exemple l'OIM et l'UNICEF) se sont installées dans les locaux du Centre à Valence en 2021, sur l'invitation du Gouvernement espagnol. Par un échange de notes verbales, le Gouvernement espagnol a accepté de faciliter la conduite des opérations d'informatique et de communications de ces entités en Espagne, en les installant dans les locaux du Centre à Valence. Le coût de l'hébergement de ces entités sera recouvré conformément aux accords de prestation de services correspondants. L'augmentation

susmentionnée n'est donc pas le résultat d'une stratégie du Secrétariat ou du Département de l'appui opérationnel visant à transformer le Centre, mais plutôt le résultat de contacts bilatéraux entre le Gouvernement espagnol et d'autres entités du système des Nations Unies (notamment l'OIM et l'UNICEF). Bien que le renforcement de la présence du système des Nations Unies à Valence soit le résultat des contacts bilatéraux susmentionnés, le Secrétariat note que cette présence accrue offre des possibilités d'harmonisation et de gains d'efficacité. Le regroupement d'éléments informatiques de multiples entités des Nations Unies au pôle technologique des Nations Unies à Valence permet d'importantes synergies dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Par exemple, les coûts de fonctionnement et d'entretien du Centre (sécurité, eau, électricité, déchets, gestion des installations et nettoyage, entre autres) sont calculés puis répartis entre tous les occupants des espaces de bureaux du Centre afin d'obtenir un coût par occupant. Ce coût est facturé aux entités des Nations Unies qui occupent des locaux du Centre, comme l'UNICEF et l'OIM. Par conséquent, l'un des avantages de l'augmentation du taux d'occupation du Centre est la réduction du coût par occupant. Par exemple, le coût calculé en 2022/23 pour un poste de travail modulaire était inférieur de 20 % à celui de 2020/21.

65. Dans le cadre du dispositif de recouvrement des coûts, il sera possible de recouvrer les coûts associés à l'utilisation des locaux par du personnel extérieur à la Base de soutien logistique qui prête un appui à des clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel, dans le cadre d'un accord de prestation de services conclu entre la Base et lesdits clients. En ce qui concerne le personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et du Centre international de calcul des Nations Unies qui s'occupe de projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des missions, aucun coût n'est mis en recouvrement, conformément aux accords en vigueur.

66. On estime que 862 membres du personnel d'appui d'autres entités travaillant à temps plein occuperont des locaux de la Base de soutien logistique de Brindisi : 825 d'entre eux assumeront des fonctions liées à l'informatique et aux communications, et les 37 autres seront rattachés au Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies ou à l'équipe chargée de la maintenance des données de base ou exerceront d'autres fonctions (voir le tableau 1). Les ressources demandées au titre des vacataires de la Base sont prises en compte dans le présent budget ; le personnel des autres entités des Nations Unies et les autres vacataires sont financés par d'autres moyens.

Tableau 1

Analyse de la présence dans les locaux de la Base de soutien logistique des Nations Unies de vacataires et de membres du personnel d'entités ne relevant pas de cette base, par site

Entité	2021/22 (nombre effectif)	2022/23 (estimation)	2023/24 (objectif)			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
Centre international de calcul des Nations Unies						
Clients du Département de l'appui opérationnel	82	69	39	33	72	Non ^a
Clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel	245	168	36	213	249	Oui ^b
Total partiel (Centre international de calcul)	327	237	75	246	321	

Entité	2021/22 (nombre effectif)	2022/23 (estimation)	2023/24 (objectif)			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets						
Clients du Département de l'appui opérationnel	170	148	42	86	128	Non ^a
Clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel	3	29	–	3	3	Oui ^b
Total partiel (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)	173	177	42	89	131	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	81	100	–	140	140	Oui
Organisation internationale pour les migrations	11	30	–	30	30	Oui
Office des Nations Unies à Genève	3	–	–	4	4	Oui
Autres vacataires^c						
Bureau de l'informatique et des communications – vacataires du Service de la cybersécurité soumis au recouvrement des coûts	–	–	1	8	9	Oui
Bureau de l'informatique et des communications – vacataires de la Division de l'appui opérationnel soumis au recouvrement des coûts	–	–	–	2	2	Oui
Bureau de l'informatique et des communications – vacataires du Service des solutions institutionnelles soumis au recouvrement des coûts	7	–	4	9	13	Oui
Autres vacataires non soumis au recouvrement des coûts	152	150	78	74	152	Non
Total partiel (autres vacataires)	159	150	83	93	176	
Autres membres du personnel (postes de l'ONU)^d						
Bureau de l'informatique et des communications – Division de l'appui opérationnel	–	–	–	1	1	Oui
Bureau de l'informatique et des communications – Service des solutions institutionnelles	9	10	–	22	22	Oui
Personnel chargé de la gestion des données de base dans Umoja	9	10	5	5	10	Non
Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies	4	4	4	–	4	Non
Corps permanent des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité – Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du Département des opérations de paix	1	1	1	–	1	Oui
Autres membres du personnel ^e	9	13	11	11	22	Non
Total partiel (autres membres du personnel)	32	38	21	39	60	
Total	786	732	221	641	862	

^a Membres du personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant sur des projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des opérations de paix dans le cadre d'accords contractuels. Les coûts associés à ces membres du personnel ne sont pas mis en recouvrement.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau 1)

- ^b Les coûts liés à l'occupation des locaux par le personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant pour des clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel sont recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix.
- ^c Il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des opérations de paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des opérations concernées.
- ^d Cette catégorie correspond au personnel du Secrétariat de l'ONU qui occupe les locaux de la Base mais qui ne figure pas au tableau d'effectifs de celle-ci.
- ^e Pour l'exercice 2023/24, les postes correspondant à cette catégorie se répartissent comme suit : 3 postes au Département de la sûreté et de la sécurité ; 15 postes financés au moyen de fonds extrabudgétaires à la Base de soutien logistique des Nations Unies [13 au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, à savoir 1 poste d'informaticien(ne) hors classe (P-5), 3 d'informaticien(ne) (P-4), 4 d'informaticien(ne) (P-3), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (G-5), 1 d'assistant(e) (liaison) (G-6), 1 d'infirmier(ère) (GS-6), 1 d'assistant(e) principal(e) (sécurité sur le terrain) (G-7) et 1 d'assistant(e) (gestion des installations) (G-6), et 2 au Service de la chaîne d'approvisionnement, à savoir 1 poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3) et 1 d'assistant(e) (gestion du matériel) (G-6)] ; 1 poste de logisticien(ne) financé au moyen de fonds extrabudgétaires (P-4) ; 1 poste de spécialiste des questions d'environnement (P-3) ; 2 postes d'assistant(e) aux opérations aériennes (FS-6).

Services fournis à d'autres entités et recouvrement des coûts

67. Dans sa résolution [70/288](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires selon laquelle il faudrait permettre à l'Assemblée de mieux comprendre les services fournis à d'autres entités du Secrétariat et à des entités ne relevant pas du Secrétariat et lui donner un aperçu complet des ressources mises à la disposition de la Base, et selon laquelle des informations sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à d'autres entités du Secrétariat et à des entités ne relevant pas du Secrétariat devraient être systématiquement incorporées dans les futurs projets de budget et rapports sur l'exécution du budget ([A/70/742/Add.9](#), par. 68). Dans sa résolution [74/282](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif selon laquelle elle devrait disposer d'informations complètes et plus transparentes sur les services fournis aux différentes entités ([A/74/737/Add.6](#), par. 26). Cette recommandation a été réitérée dans les rapports suivants du Comité consultatif, aux conclusions et recommandations desquels l'Assemblée générale a souscrit ([A/75/822/Add.10](#), approuvé par l'Assemblée dans sa résolution [75/295](#), et [A/76/760/Add.5](#), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [76/277](#)).

68. La Base de soutien logistique des Nations Unies continuera de coordonner la prestation de services informatiques et de services relatifs à la chaîne d'approvisionnement, selon le principe du recouvrement des coûts, aux entités autres que les opérations de maintien de la paix et aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, comme indiqué de façon plus détaillée ci-dessous.

69. En 2023/24, la Base de soutien logistique assurera des services de connexion et de stockage des données, des services en cloud, des services de télécommunications, d'hébergement (centres informatiques et applications) et de suivi des événements, des services internes, des services d'information géospatiale et des services de sécurité informatique et de résilience opérationnelle, selon le principe du recouvrement des coûts, en se servant des fonctions d'Umoja prévues à cet effet. Elle assurera par ailleurs des services de formation, d'entreposage, d'entretien et de gestion du matériel à distance selon la formule du recouvrement des coûts. Les coûts à recouvrer sont établis à partir des grilles de tarifs approuvées, qui sont examinées chaque année par le Bureau du (de la) Contrôleur(se) et soumises à l'approbation du (de la)

Contrôleur(se). Le montant qu'il est prévu de dépenser et de recouvrer n'est pas indiqué dans les ressources nécessaires pour la Base de soutien logistique qui sont présentées dans le projet de budget pour 2023/24. Le montant qu'il est prévu de recouvrer pour chaque entité cliente figure dans le tableau 2, et le montant qu'il est prévu de dépenser dans chaque catégorie figure dans le tableau 3. Ces estimations ne tiennent pas compte des montants prévus dans les projets de budget des différentes missions de maintien de la paix pour les contrats gérés de manière centralisée par la Base de soutien logistique des Nations Unies.

Tableau 2

Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2023/24

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications		
<i>Recouvrement interne</i>		
Bureau de l'informatique et des communications	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; suivi des événements ; services de plateforme ; services d'application	7 484,3
Commission économique pour l'Afrique	Services de connexion ; services en cloud	666,1
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Services d'information géospatiale ; services de conseil	654,1
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Services d'hébergement ; stockage des données ; services d'application ; services de connexion ; suivi des événements	569,9
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	Services d'application	435,2
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; suivi des événements ; services de conseil	344,6
Département de la sûreté et de la sécurité	Services géospatiaux ; services d'application ; entretien, entreposage et logistique ; services de gestion du matériel	240,4
Département des affaires économiques et sociales	Services d'hébergement ; stockage des données ; services d'application ; services de connexion ; suivi des événements	239,9
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Services de connexion ; services en cloud	234,7
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Services d'hébergement ; stockage des données ; connexion à Internet ; services en cloud	217,4
<i>Recouvrement externe</i>		
Centre international de calcul des Nations Unies	Services d'hébergement ; services de connexion ; services internes	1 409,3
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Services internes ; services de connexion ; services d'hébergement ; services de télécommunications	770,5

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; services d'application ; suivi des événements ; services internes	238,1
Fonds des Nations Unies pour la population	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; services de suivi ; services d'application ; services géospatiaux	177,7
Autres entités (moins de 100 000 dollars chacune)	Services d'hébergement ; services géospatiaux ; services de logistique ; services d'application ; services de connexion ; services de suivi ; télécommunications ; gestion de projets ; services internes	789,4
Total partiel (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)		14 471,6
Service de la chaîne d'approvisionnement		
<i>Recouvrement interne</i>		
Missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales	Services de formation concernant la chaîne d'approvisionnement	350,0
Bureau de la coordination des activités de développement	Services de gestion du matériel à distance	128,5
Département de la sûreté et de la sécurité	Services de gestion du matériel à distance ; stockage ; services de logistique ; services de transports terrestres	124,1
Autres entités (moins de 100 000 dollars chacune)	Services de logistique ; services de transports terrestres ; stockage	18,8
Total partiel (Service de la chaîne d'approvisionnement)		621,4
Total		15 093,0

70. Pendant l'exercice 2023/24, la Base de soutien logistique utilisera les montants qu'il est prévu de recouvrer pour financer 15 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) envisagés, soit 9 emplois soumis à recrutement international et 6 soumis à recrutement national.

Tableau 3

Utilisation des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2023/24

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</i>	<i>Service de la chaîne d'approvisionnement</i>	<i>Total</i>
Personnel civil			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	1 374,8	152,0	1 526,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national	396,4	60,0	456,4
Total partiel	1 771,2	212,0	1 983,2

Catégorie	<i>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</i>	<i>Service de la chaîne d'approvisionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses opérationnelles			
Voyages	5,0	–	5,0
Installations et infrastructures	1 112,3	10,0	1 122,3
Transports terrestres	–	19,1	19,1
Communications et informatique	11 565,0	–	11 565,0
Santé	8,0	–	8,0
Fournitures, services et matériel divers	10,0	380,4	390,4
Total partiel	12 700,3	409,5	13 109,8
Total	14 471,5	621,5	15 093,0

Unités hébergées

71. La Base de soutien logistique des Nations Unies continuera d'héberger et d'appuyer plusieurs unités, notamment la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui relèvent du Département des opérations de paix, et le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui font rapport au Département de l'appui opérationnel. Les besoins en ressources des unités hébergées sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4

Ressources demandées pour les unités hébergées pour l'exercice 2023/24

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

	<i>Force de police permanente</i>	<i>Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires</i>	<i>Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions</i>	<i>Centre stratégique des opérations aériennes</i>	<i>Total (unités hébergées)</i>
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	5 531,0	1 005,4	458,3	1 022,8	8 017,5
Personnel recruté sur le plan national	128,4	64,2	513,8	192,6	899,0
Total partiel	5 659,4	1 069,6	972,1	1 215,4	8 916,5
Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	7,5	–	–	–	7,5
Voyages officiels	64,1	34,1	15,1	20,4	133,7
Communications et informatique	–	–	0,9	7,1	8,0
Fournitures, services et matériel divers	9,2	–	6,0	13,4	28,6
Total partiel	80,8	34,1	22,0	40,9	177,8
Total	5 740,2	1 103,7	994,1	1 256,3	9 094,3

Force de police permanente

72. La Force de police permanente, qui comprend 36 postes, continuera d'assurer ses deux fonctions essentielles, à savoir la mise en place de composantes Police dans les opérations de paix et l'appui aux composantes Police existantes. Sur demande, elle procédera également à des évaluations opérationnelles et au suivi des composantes Police.

73. Par ailleurs, la Force de police permanente pourra, le cas échéant, donner suite de manière sélective aux demandes du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat et apporter aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et à d'autres partenaires l'appui qu'ils sollicitent dans le cadre du mandat de consolidation de la paix de l'Organisation, selon le principe du recouvrement des coûts.

74. La Force de police permanente continuera de participer à la compilation, à la mise en correspondance et à l'analyse en interne d'informations et de statistiques et à l'élaboration de recueils à l'usage de la police des Nations Unies. Pour ce faire, elle aura notamment recours aux méthodes suivantes : examen de rapports, évaluations, visites sur le terrain, enquêtes, entretiens, réunions, débats et examen par des pairs.

75. La Force de police permanente continuera également de mieux se préparer au démarrage des nouvelles opérations de paix, de maintenir ou d'améliorer les capacités institutionnelles et opérationnelles de toutes les opérations de paix et d'apporter une assistance aux composantes Police qui existent dans des opérations de paix, y compris celles en cours de transition. Ces efforts accrus permettront d'obtenir des résultats quantifiables dans des domaines tels que les missions d'assistance auprès des composantes Police d'opérations de paix existantes, la constitution ou le renforcement de composantes Police, les programmes de renforcement des compétences à l'intention des experts de la Force de police permanente et le soutien aux missions d'évaluation des composantes Police existantes. La Force continuera de collaborer avec le Département des opérations de paix et les composantes Police de diverses opérations de paix et d'élargir son rôle de prestataire de services pour l'ensemble du système des Nations Unies.

76. En 2023/24, la Force de police permanente devrait continuer de recevoir des demandes d'appui de la part d'opérations des Nations Unies sur le terrain et d'autres partenaires. Elle s'attend également à ce que l'allègement des restrictions en matière de voyage et des protocoles liés à la pandémie se poursuive pendant l'exercice et lui permette de déployer plus rapidement des membres du personnel dans les opérations de paix.

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

77. Comprenant six postes et un emploi de temporaire administratif, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera en 2023/24 d'assurer ses fonctions essentielles, à savoir procurer les moyens nécessaires au démarrage des nouvelles composantes judiciaires et pénitentiaires dans les opérations de paix, appliquer rapidement des modalités de transition et consolider les composantes judiciaires et pénitentiaires qui existent dans des missions. Il continuera d'aider les composantes judiciaires et pénitentiaires à planifier et à appliquer les programmes relatifs à l'état de droit qui leur ont été confiés en leur apportant des compétences et un appui fonctionnels concernant l'exécution et la supervision des programmes. Il continuera également de procéder à des évaluations, notamment opérationnelles, à la demande des missions, pour que celles-ci puissent mener de façon efficace, cohérente et coordonnée les activités liées à l'état de droit qui leur

incombent dans le cadre de leur stratégie politique, conformément à l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus.

78. En 2023/24, il est prévu que plusieurs missions des Nations Unies auront besoin d'un appui stratégique et spécialisé essentiel et que la demande restera forte et continuera d'excéder les capacités actuellement disponibles. La demande devrait porter sur la planification et la mise en œuvre de la transition vers l'état de droit, les programmes relatifs à l'état de droit, les enquêtes et les poursuites concernant les crimes qui alimentent les conflits, les stratégies visant à promouvoir les réformes et l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne les violences sexuelles liées aux conflits, la prise en compte des questions de genre dans la réforme et la gestion des prisons, y compris dans les stratégies relatives à la sécurité dans les prisons et à la réinsertion, ainsi que la gouvernance et l'indépendance de la justice, entre autres. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dispose à cet égard d'une expertise qui n'est généralement pas disponible dans les missions. Plus généralement, du fait de la réduction progressive des effectifs dans les missions en phase de transition, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires est davantage sollicité pour faciliter une transition sans heurt et éviter une reprise du conflit.

79. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires traitera les demandes de soutien émanant du Département des opérations de paix et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et continuera de leur donner la priorité, en se concentrant sur le démarrage des missions, la planification et la mise en œuvre des transitions et le soutien ciblé à l'état de droit dans les domaines où les missions ne disposent pas de capacités ou de compétences suffisantes. Conformément à la politique relative aux fonctions et à l'organisation du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, adoptée en juillet 2021 par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, le personnel du Corps permanent continuera de renforcer ses compétences et de se tenir au courant des politiques et normes des Nations Unies en suivant des formations ad hoc afin d'être toujours en mesure de répondre à la demande de compétences spécialisées.

80. Par ailleurs, étant donné que le Secrétaire général a salué le rôle joué par le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires en tant que prestataire de services pour l'ensemble du système, que l'action menée à l'appui de l'état de droit doit gagner en coordination et en cohérence et que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix attend du Secrétariat qu'il s'attache davantage à appuyer les priorités que se sont fixées les pays hôtes pour prévenir les conflits, le Corps permanent sera de plus en plus souvent invité à partager ses compétences avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou d'autres entités des Nations Unies, en particulier sous les auspices de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit.

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

81. Rattaché administrativement à la Division de l'administration des ressources humaines du Bureau des opérations d'appui (Département de l'appui opérationnel), le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions regroupe le secrétariat desdits organes et le Groupe de la vérification des références et compte 11 postes. Son mandat a été élargi à l'occasion de l'entrée en vigueur de la version révisée du dispositif de sélection du personnel, le 1^{er} juillet 2021. Depuis, le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions apporte un appui opérationnel aux entités sur le terrain et procède au contrôle du respect des règles et

à la vérification des références au niveau local, conformément au dispositif révisé de sélection du personnel. Il continue d'assurer des fonctions de secrétariat pour ce qui est de l'examen des dossiers de recrutement des fonctionnaires recrutés sur le plan international dans une mission, en proposant des services de formation et en coordonnant ledit examen, et continue de traiter les dossiers de vérification des références pour le compte des entités sur le terrain.

Centre stratégique des opérations aériennes

82. Le Centre stratégique des opérations aériennes, unité hébergée du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Département du soutien opérationnel), compte 10 postes. Il continuera de s'acquitter de ses fonctions, à savoir : a) contrôler tous les mouvements aériens qui s'effectuent hors de la zone des missions et apporter un appui aérien stratégique à tous les clients des Nations Unies, gérer le traitement des autorisations (survol et atterrissage) et suivre et localiser tous les mouvements aériens stratégiques dans le monde ; b) gérer tous les aspects liés à la flotte aérienne des Nations Unies ; c) gérer un dispositif d'évacuation sanitaire pouvant être mobilisé 24 heures sur 24 par tous les bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le monde entier ; d) assurer l'administration technique du système mondial de localisation en temps réel des Nations Unies pour toutes les missions de maintien de la paix et les missions politiques ; e) procéder à la vérification, à la certification, au traitement et au rapprochement des factures relatives aux opérations aériennes pour un montant de plus de 80 millions de dollars.

83. Pour 2023/24, le nouvel objectif est de faire en sorte que 80 % des relèves de contingents soient effectuées dans le cadre des nouveaux contrats d'affrètement de longue durée et 20 % dans le cadre de lettres d'attribution, ce qui devrait représenter 6 410 heures de vol pour la relève d'environ 75 000 soldats. Les contrats d'affrètement de longue durée ont vu leur champ d'application élargi : outre les avions gros-porteurs, ils couvrent maintenant cinq autres types d'appareils, offrant ainsi plus de souplesse et des capacités accrues aux opérations et permettant d'accélérer le rythme de relève des contingents. L'objectif susmentionné pourra être atteint si les services chargés du contrôle des mouvements parviennent à grouper les demandes des pays fournisseurs de contingents et si le processus de décision permet de privilégier le contrat d'affrètement de longue durée de gros-porteurs par rapport à des lettres d'attribution ou des contrats de courte durée.

Variation du montant des ressources financières demandées

84. L'effectif civil proposé est composé de 448 postes, à savoir 143 postes soumis à recrutement international et 305 postes soumis à recrutement national, de 2 emplois de temporaire soumis à recrutement international et de 2 postes de Volontaire des Nations Unies, soit une augmentation globale de 3 postes, dont 2 de Volontaire des Nations Unies.

85. Les dépenses prévues au titre du fonctionnement de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice 2023/24 s'élèvent à 66 284 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 326 000 dollars (0,5 %) par rapport au budget approuvé pour 2022/23 (65 958 600 dollars), du fait de dépenses de fonctionnement plus élevées. Les prévisions pour 2023/24 font apparaître une diminution des dépenses de personnel, qui s'élèvent à 43 303 000 dollars, soit 1 636 600 dollars (3,6 %) de moins que le montant approuvé pour 2022/23 (44 939 600 dollars). Cette diminution tient essentiellement : a) à l'application d'un taux de change de 0,967 euro pour un dollar des États-Unis contre 0,888 euro pour un dollar dans le budget approuvé pour 2022/23 (8,9 %), associée au relèvement du taux de vacance de postes dans la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui

pas de 4 % pendant l'exercice 2022/23 à 5,9 % pour l'exercice 2023/24 ; b) au relèvement du taux de vacance de postes dans la catégorie du personnel recruté sur le plan international, qui passe de 13,0 % en 2022/23 à 15,5 % pour l'exercice 2023/24.

86. Le montant total des ressources nécessaires au titre des dépenses de fonctionnement s'élève à 22 981 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 926 600 dollars (9,3 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2022/23 (21 019 000 dollars). Cette augmentation tient essentiellement aux facteurs suivants : a) la nécessité d'acheter et d'installer des panneaux photovoltaïques, pour réduire la dépendance à l'égard du marché de l'énergie, et de réparer et d'imperméabiliser les installations ; b) la nécessité d'assurer la maintenance et l'amélioration de l'application eApp et d'appuyer et d'héberger une plateforme libre pour les examens ; c) l'augmentation des prix contractuels pour la fourniture d'électricité.

C. Coopération au niveau régional

87. La Base de soutien logistique continuera de jouer un rôle clé dans le dispositif d'intervention d'urgence des Nations Unies en temps de crise et dans les situations critiques, en particulier dans la livraison de stocks pour déploiement stratégique d'équipements de protection individuelle, d'équipements médicaux nouvellement acquis et de consommables dans des contextes marqués par des conditions de transport tendues. Son rôle s'est élargi grâce aux interventions de l'une de ses unités hébergées, le Centre stratégique des opérations aériennes, et après décembre 2022, ses capacités resteront modulables pour lui permettre de mener des opérations aériennes d'évacuation sanitaire 24 heures sur 24 et ainsi de rendre opérationnel le dispositif d'évacuation sanitaire mis en place dans l'ensemble du système des Nations Unies en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM).

88. Avec la mise en place du Centre de déploiement et de soutien avancés au Centre de services régional d'Entebbe, le Centre stratégique des opérations aériennes continuera de travailler en coopération avec le Centre de services régional d'Entebbe en ce qui concerne la relève des contingents et les opérations aériennes spéciales. Le Centre de déploiement et de soutien avancés est le point de contact régional chargé de grouper les demandes concernant le transport aérien de passagers dans la région. Le Centre stratégique des opérations aériennes est chargé d'assurer des services de transport dans le cadre du plan d'organisation de vols réguliers destinés à la relève des contingents et d'organiser des vols spéciaux, notamment les vols de transport de personnalités importantes ou très importantes, les navettes diplomatiques, les évacuations de sécurité, les opérations de réapprovisionnement ou de fret, les évacuations sanitaires et les opérations aériennes de type BODEVAC². À cette fin, il s'occupe de la planification et de la programmation, est investi de l'autorité requise pour attribuer les tâches dans le contexte de tous les accords-cadres d'affrètement aérien des Nations Unies et rend compte des résultats des transporteurs.

89. De plus, le Bureau régional de la sécurité aérienne fournit des services de formation à distance en matière de sécurité aérienne à toutes les missions recevant l'aide du Département de l'appui opérationnel et établit des rapports de contrôle des résultats obtenus dans ce domaine. Le Centre stratégique des opérations aériennes

² BODEVAC : En cas de décès dans un lieu éloigné, des dispositions (notamment l'évacuation de la dépouille par les Nations Unies, le cas échéant) sont prises pour que le corps de la personne défunte soit transporté dès que possible dans un lieu d'affectation plus central où il devrait être possible de mettre en place une prise en charge appropriée, d'assurer un entreposage ou un transport international éventuels ou de procéder à l'inhumation ou à l'incinération.

continuera de faciliter l'action menée par l'Organisation en réponse à la crise liée à la COVID-19 si la pandémie se poursuit en 2023/24.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

90. La Base de soutien logistique aidera le Département de l'appui opérationnel, le Département des opérations de paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui en feront la demande à appliquer le Programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain en mettant l'accent sur la prévention des accidents liés au travail, et elle appliquera la formule du recouvrement intégral des coûts pour les entités autres que les entités de maintien de la paix.

91. De plus, la Base fournira au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des services d'entreposage, et au Département de la sûreté et de la sécurité des services d'entreposage et de gestion des biens, selon la formule du recouvrement des coûts et en vertu d'accords de prestation de services. Elle fournira également à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies – administré par le PAM – des services de téléphonie et de données, et à l'UNICEF et à l'OIM des bureaux à Valence.

92. La Base de soutien logistique continuera de resserrer sa coopération avec d'autres fonds, programmes, institutions spécialisées et tribunaux internationaux des Nations Unies et bureaux hors Siège en leur fournissant, selon la formule du recouvrement des coûts, des services numériques dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et des services de visioconférence. Elle continuera également de fournir au Centre international de calcul et à l'UNOPS des bureaux et des services numériques.

93. La Directrice de la Base de soutien logistique continuera d'occuper la fonction de coordonnatrice de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'UNOPS et le Centre international de calcul. Pour sa part, le (la) Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre Informatique et communications des Nations Unies continuera de faire office de responsable des lieux et de coordonnateur(trice) de secteur (sécurité) pour le Centre et d'agent(e) habilité(e) par intérim pour l'Espagne.

94. Dans sa résolution [72/266 B](#), l'Assemblée générale a approuvé la réforme du système de gestion proposée par le Secrétaire général ; selon le nouveau modèle de gestion, le Département de l'appui opérationnel (qui comprend la Base de soutien logistique des Nations Unies) est la branche opérationnelle du Secrétariat et l'interface client pour les questions d'appui opérationnel ([A/72/492/Add.2](#), par. 38). Dans le cadre du nouveau modèle de gestion, la Base de soutien logistique étudiera les possibilités d'accroître les services d'appui fournis à l'échelle mondiale aux missions et aux autres entités dans des domaines tels que les achats, la gestion du matériel et la sécurité et la santé au travail.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

95. Les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats présentent les réalisations et les produits par domaine fonctionnel : chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; services régionaux de sécurité aérienne ; services d'opérations aériennes stratégiques ; services des

organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et de vérification des références ; services de sécurité au travail ; appui centralisé. Ces divers domaines fonctionnels sont associés aux réalisations escomptées 1.1 et 1.2. Dans le cadre de son objectif général, la Base contribuera à un certain nombre de réalisations escomptées au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux qui ont trait à la Force de police permanente et au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires relèvent de la réalisation escomptée 1.3.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

1.1 Fourniture aux missions clientes, dans les meilleurs délais, de services d'appui technique et opérationnel efficaces, rationnels et responsables

1.1.1 Taux de satisfaction des clients du Service de la chaîne d'approvisionnement, évalué sur la base d'enquêtes axées sur les clients et portant sur les services (prévus dans le catalogue de services) fournis durant l'exercice (2021/22 : 98 % ; 2022/23 : 96 % ; 2023/24 : 96 %)

1.1.2 Pourcentage des commandes d'un ou plusieurs articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU pour lesquelles l'ordre de transfert est émis, respectivement, dans les 2 et 5 jours ouvrables suivant la réception de la demande de transfert (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 95 %)

1.1.3 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU reçus par la mission requérante en provenance de la Base dans un délai de 90 jours suivant l'approbation de la demande de transfert (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 95 %)

1.1.4 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU reçus par la mission requérante en provenance des stocks pour déploiement régional dans un délai de 30 jours suivant l'approbation de la demande de transfert (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 30 % ; 2023/24 : 95 %)

1.1.5 Pourcentage d'articles non munis d'un numéro d'inventaire (stocks pour déploiement stratégique, réserve de matériel de l'ONU, Base de soutien logistique de Brindisi) se trouvant à la Base dénombrés par inventaire tournant au cours de l'exercice (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 95 %)

1.1.6 Pourcentage d'articles de grande valeur peu utilisés, inclus dans le programme circulaire (restitution, remise à neuf, réutilisation) et remis à neuf dans un délai de 180 jours pour transfert à des entités requérantes dans le système des Nations Unies

(2021/22 : sans objet ; 2022/23 : sans objet ; 2023/24 : 90 %)

1.1.7 Pourcentage de demandes d'équipes d'appui présentées par des missions qui donnent lieu à un déploiement dans les 15 jours ouvrables suivant l'approbation de la demande (2021/22 : 91 % ; 2022/23 : sans objet ; 2023/24 : 95 %)

1.1.8 Pourcentage de missions clientes satisfaites des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (2021/22 : 97,0 % ; 2022/23 : 92 % ; 2023/24 : 92 %)

1.1.9 Disponibilité des applications des missions hébergées sur un serveur central (2021/22 : 100,0 % ; 2022/23 : 99,8 % ; 2023/24 : 99,8 %)

1.1.10 Disponibilité du réseau étendu et de l'infrastructure des pôles informatiques sous-jacente (2021/22 : 100,0 % ; 2022/23 : 100,0 % ; 2023/24 : 99,8 %)

1.1.11 Pourcentage de problèmes informatiques traités conformément aux accords de prestation de services (2021/22 : 99,0 % ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 92 %)

1.1.12 Efficacité de l'exploitation de la capacité de transmission par satellite, mesurée en bits par hertz (2021/22 : 3,2 ; 2022/23 : 3,1 ; 2023/24 : 3,1)

1.1.13 Pourcentage de mouvements aériens stratégiques contrôlés et suivis centralement (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 %)

1.1.14 Pourcentage de vols stratégiques et de vols nécessaires à la relève des contingents qui font l'objet d'accords d'affrètement à long terme et qui sont gérés, programmés, contrôlés et surveillés (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 %)

1.1.15 Pourcentage de demandes d'assistance technique environnementale sur le terrain et à distance visant à appuyer 10 missions et entités clientes dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de la gestion des eaux usées et des déchets solides qui sont satisfaites dans un délai de 90 jours (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 95 %)

1.1.16 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel (sur 2000), sur la base de 20 indicateurs clefs de performance (2021/22 : 1 905 ; 2022/23 : \geq 1 800 ; 2023/24 : \geq 1 800)

Services liés à la chaîne d'approvisionnement

- Appui technique et opérationnel à la planification et à la conception de 10 projets visant à fournir des solutions en matière d'ingénierie aux clients issus des entités des Nations Unies
- Conception et constitution de 5 dossiers d'appel d'offres relatifs à des projets d'infrastructure, permettant que la passation des marchés relatifs aux ouvrages de construction des clients issus des entités des Nations Unies ait lieu en temps voulu
- Visites d'évaluation des immobilisations corporelles locales et recensement des articles de grande valeur peu utilisés qui pourraient intégrer le programme circulaire à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie
- Avis et conseil techniques au sujet des demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux concernant les achats, l'ingénierie, les transports et l'approvisionnement général et devant permettre de confirmer la justesse et la pertinence de 50 dossiers d'invitation à soumissionner reçus au nom des entités des Nations Unies
- Activités d'appui et de conseil auprès du Conseil des stocks pour déploiement stratégique sur les questions de réactivité, de fiabilité et d'efficacité et sur l'inventaire des stocks pour déploiement stratégique lui permettant de prendre des décisions trimestrielles concernant la composition et l'ajustement des stocks et l'introduction de nouvelles solutions pour les opérations sur le terrain
- Remise à neuf de 15 articles de grande valeur peu utilisés et inclus dans le programme circulaire, ce qui permettra de les transférer aux entités clientes dans le système des Nations Unies qui en feraient officiellement la demande
- Préparation des stocks pour déploiement stratégique et de la réserve de matériel de l'ONU, l'objectif étant qu'il soit possible de mobiliser les articles de manière rapide et efficace dans un délai de 10 jours suivant les demandes, de les livrer en temps voulu et de les mettre à disposition de la Base de soutien logistique de Brindisi, des opérations sur le terrain et des autres entités
- Conception et organisation de 17 activités de formation consacrées à la chaîne d'approvisionnement de manière à obtenir un niveau élevé de satisfaction (bon ou excellent) chez 90 % des participants issus de la Base, des opérations sur le terrain et des autres entités
- Examen technique et approbation d'un plan préliminaire de cession des actifs dans les délais impartis (5, 10 ou 15 jours ouvrables selon la taille et le type d'entité), l'objectif étant de gérer les questions de classement et de cession des actifs dans les missions en cours de liquidation
- Conseils sur l'élaboration, la mise à jour et l'exécution de plans pluriannuels de gestion des infrastructures énergétiques, des déchets et des eaux usées propres à chaque mission, l'objectif étant de réduire les risques écologiques et de renforcer l'efficacité opérationnelle des 10 missions ayant la plus forte empreinte écologique
- Diffusion d'informations stratégiques et de connaissances techniques sur l'énergie, l'eau et les eaux usées et les déchets solides, en accord avec la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel, dans le cadre de 15 activités menées avec les groupes de travail spécialisés dans chaque domaine technique et de réunions transversales consacrées à chaque mission afin d'améliorer la performance environnementale des missions
- Formation et renforcement des capacités des spécialistes des questions d'environnement et des parties prenantes concernées, dans les 10 missions ayant la plus forte empreinte écologique, sur la réalisation d'évaluations de l'impact sur l'environnement des nouvelles missions et des nouveaux projets menés dans les missions existantes
- Élaboration, organisation et animation de 2 ateliers par an sur la maintenance préventive, réunissant chacun 20 spécialistes des transports sur le terrain et axés sur l'amélioration des compétences techniques, la gestion efficace des équipements et l'allongement de la durée de vie du matériel utilisé dans les missions

- Suivi et analyse des contrats portant sur la chaîne logistique locale et les stocks pour déploiement stratégique, pour une prestation de services en tous points conformes aux termes desdits contrats, et établissement de rapports trimestriels sur la question
- Inspection physique et classement des articles désignés pour liquidation devant permettre que le plan préliminaire de cession des actifs soit établi dans les délais impartis (15, 30, 60 jours ouvrables selon la taille et le type d'entité)
- Appui opérationnel de bout en bout à la livraison de produits sanguins (plus de 4 000 unités et 300 livraisons) assurant l'approvisionnement continu de 9 opérations sur le terrain
- Présentation de 2 prototypes adaptés à la situation (et mise à l'essai de matériel dans le cadre de solutions innovantes) devant permettre de remédier, entre autres, aux imperfections des articles existants et de prolonger leur durée de vie

Services d'appui technologique à l'échelle mondiale

- Maintenance des bases de données géospatiales (BASE, données opérationnelles et RASTER), des supports d'information et des produits d'imagerie (notamment des supports d'information et des produits d'imagerie thématiques et topographiques mais aussi des cartes de base en ligne, des outils de cartographie et d'imagerie en ligne et d'autres) qui apportent un appui sur des questions opérationnelles et en matière d'évaluation des risques, d'évaluation de l'impact sur l'environnement et de prise de décision à 5 000 utilisateurs du GeoPortal de l'ONU, y compris les utilisateurs du programme Unite Aware dans les bureaux extérieurs et au siège
- Fourniture de services technologiques de détection des eaux souterraines et d'exploration du sous-sol, dans 40 cas, visant à trouver de nouvelles sources, à remettre en état et à surveiller les puits et à repérer les charniers et l'infrastructure dans le cadre des missions
- Fourniture de 100 rapports et de services connexes en matière de localisation et d'analyse des données géographiques destinés à soutenir les opérations et à aider à répondre aux urgences dans les missions
- Mise en place et gestion de 7 services Unite Maps en ligne incluant 470 couches d'informations géospatiales opérationnelles communes aux opérations ou aux missions (COGI/MOGI) et collecte de données géospatiales dans une zone de 150 000 kilomètres carrés, qui permettront aux clients de disposer d'informations actualisées et fiables, via Unite Aware et les solutions institutionnelles géolocalisées, et qui amélioreront la prise de décisions dans le cadre des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Livraison et maintenance de 3 solutions d'innovation géospatiale (eApp, Unite FRIM/Smart Camp, Virtual Operation Centre) qui serviront à améliorer la gestion de l'environnement et la fiabilité des informations pour une meilleure prise de décision dans le cadre des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Maintenance et soutien opérationnel de 194 applications hébergées sur un serveur central (dont Umoja) devant être accessibles 99,8 % du temps à 65 000 utilisateurs engagés dans des missions de maintien de la paix
- Gestion de 2 certifications pour des normes définies par l'Organisation internationale de normalisation concernant la gestion des services des technologies de l'information (ISO/IEC 20000) et la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001:2013), visant l'amélioration continue des services fournis, le renforcement de la sécurité informatique et la résilience opérationnelle des services
- Exploitation, maintenance et appui de 2 centres de données certifiés situés sur deux sites distincts, le but étant d'assurer la disponibilité complète (24 heures sur 24) des services d'hébergement, des centres de données virtuels, des infrastructures connexes, de la messagerie et des services de courtage et de gestion en nuage hybride pour 62 000 utilisateurs engagés dans des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales

- Exploitation et gestion de 10 systèmes de soutien à l'infrastructure nécessaires pour le progiciel de gestion intégré Umoja, visant un hébergement sécurisé et une disponibilité complète (24 heures sur 24) pour 18 000 utilisateurs engagés dans des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Maintenance, mise à jour et amélioration de 18 procédures de gestion devant permettre de fournir des services informatiques de qualité, fiables et en amélioration constante aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales
- Maintenance et mise à jour de 1 plan de reprise après sinistre des services mondiaux, et gestion et coordination de 5 exercices de reprise des systèmes d'appui à l'échelle mondiale, destinés à garantir la résilience opérationnelle de la fourniture de services aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales
- Fourniture, exploitation et maintenance du service de suivi des événements à l'échelle mondiale à l'appui de la résilience opérationnelle de 14 missions de maintien de la paix (y compris le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, le Centre de services régional d'Entebbe, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie)
- Coordination de 5 évaluations de la sécurité des infrastructures mondiales par an, dans un but d'amélioration de la résilience opérationnelle et de la sécurité des infrastructures mondiales qui soutiennent les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales
- Fourniture de services de connexion au réseau étendu (liaisons par satellite, liaisons louées et Internet) à 50 000 utilisateurs répartis sur 250 sites de l'ONU, ce qui favorise la résilience opérationnelle et la connectivité des opérations de maintien de la paix
- Exploitation et maintenance de services centralisés de liaison radio numérique favorisant la résilience opérationnelle et la connectivité des communications à mission critique pour plus de 35 000 utilisateurs répartis entre 10 opérations de l'ONU sur le terrain
- Exploitation et maintenance des services de visioconférence permettant l'organisation de 800 visioconférences et le raccordement de 3 000 terminaux chaque mois, au profit des missions de maintien de la paix
- Exploitation, maintenance et soutien des services de téléphonie permettant aux utilisateurs de 27 entités (missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales) de passer chaque mois jusqu'à 190 000 appels vocaux entre missions et vers l'étranger (réseau téléphonique public commuté)
- Fourniture de services de gestion des projets numériques institutionnels, régionaux ou propres aux missions à l'appui d'une harmonisation devant permettre d'améliorer la qualité, la cohérence, l'efficacité et la souplesse de 20 projets menés dans les missions
- Formulation d'avis d'experts concernant les capteurs et systèmes autonomes de renseignement, de surveillance et de reconnaissance qui améliorent la perception des situations et nourrissent la prise de décision, pour 5 missions menées sur le terrain dans le cadre d'opérations de paix

Services de conférence et de formation

- Préparation et organisation de conférences et de formations pour 1 000 personnes, avec pour but un déroulement optimal et un niveau élevé de satisfaction (bon ou excellent) des participants selon 90 % des réponses reçues

Services de communication externe

- Élaboration de contenus numériques, de contenus destinés aux médias sociaux et de produits de communication servant à diffuser des informations sur les initiatives, projets, services et objectifs relatifs à tous les domaines d'activité et à les rendre accessibles aux entités des Nations Unies, aux partenaires et clients potentiels et aux États Membres, tout en garantissant un minimum de 20 000 visites sur les plateformes de la Base (site Internet et médias sociaux) pendant l'exercice

Services de sécurité aérienne

- Organisation de formations en ligne sur la sécurité aérienne visant à renforcer les capacités de 500 fonctionnaires du Siège de l'ONU et de 16 missions soutenues par le Département de l'appui opérationnel
- Appui opérationnel et technique à l'exploitation et à l'amélioration continue de la plateforme Aviation Safety, simplification par automatisation des 3 procédures de sécurité aérienne pour le Siège de l'ONU et pour 16 missions soutenues par le Département de l'appui opérationnel

Services d'opérations aériennes stratégiques

- Définition des tâches, coordination et supervision des accords concernant les avions gros-porteurs et l'affrètement de réserve attribués au Centre stratégique des opérations aériennes, dans le cadre d'opérations aériennes prévoyant 1 500 sorties à l'appui de toutes les missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales
- Contrôle et suivi centralisés, au moyen du système mondial de localisation, d'un maximum de 350 mouvements aériens stratégiques effectués dans le cadre des opérations aériennes des missions, pour une sécurité, une perception de la situation et une efficacité du contrôle opérationnel renforcés
- Soutien efficace et stratégique aux opérations d'appui aérien, permettant aux clients de faire face aux situations critiques en moins de 24 heures
- Publication semestrielle de rapports de performance axés sur les vols effectués par les missions et l'utilisation de la flotte aérienne stratégique et permettant au Secrétariat de l'ONU de réduire les dépenses de fonctionnement associées à la flotte

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et services de vérification des références

- Facilitation de l'examen, par les organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et dans les 7 jours suivant la réception des dossiers dans 80 % des cas, de la liste de candidats recommandés, conformément aux politiques et règles de recrutement du personnel des entités présentes sur le terrain
- Organisation d'un maximum de 5 sessions de formation portant sur la sélection du personnel, le rôle des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et la vérification des références et ayant pour but d'améliorer la qualité des dossiers et de renforcer les compétences des spécialistes des ressources humaines et des parties intervenant dans le processus de recrutement du personnel des entités présentes sur le terrain
- Vérification précise, dans un délai de 15 jours, des références professionnelles et universitaires de 80 % des candidats sélectionnés, dans le cadre du recrutement du personnel des entités présentes sur le terrain

Services de sécurité au travail

- Organisation et mise en place de 1 session de formation (45 jours, 25 participants minimum) sur la sécurité et la santé au travail aboutissant à la certification de personnes référentes dans les missions
- Réception et examen de 150 déclarations d'incident, vérification technique des faits et contrôle de la bonne utilisation du système de gestion des données relatives aux incidents et du système centralisé de notification des incidents conçus par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail pour les missions et les lieux d'affectation
- Soutien technique et opérationnel sur les questions de sécurité et de santé au travail et sur le programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain : réalisation d'un minimum de 52 interventions visant à contrôler que les personnes référentes en matière de sécurité et de santé au travail dans les missions et la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail bénéficient de services de consultation

- Établissement de 1 rapport statistique annuel sur les incidents survenant au travail, visant à présenter et à diffuser des informations importantes et à améliorer les politiques de sécurité et de santé au travail appliquées dans les missions
- Maintenance, mise à jour et amélioration des dispositifs fonctionnels et des outils, logiciels et applications informatiques liés à la sécurité et à la santé au travail, pour une utilisation sans interruption dans les missions
- Appui technique et opérationnel (à distance ou sur place) au développement et à la mise en place du système de gestion de la sécurité et de la santé au travail dans au moins 1 mission

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Fourniture, dans les meilleurs délais, de services internes efficaces, rationnels et responsables

1.2.1 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus, hors unités hébergées, dans la fourchette visée (2021/22 : 12,2 % ; 2022/23 : 10,0 % ± 3 % ; 2023/24 : 12,5 % ± 3 %)

1.2.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2021/22 : 30 % ; 2022/23 : 41 % ; 2023/24 : ≥ 41 %)

1.2.3 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement, de la publication de l'avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes soumis à recrutement international (2021/22 : 190 ; 2022/23 : < 120 jours ; 2023/24 : ≤ 120)

1.2.4 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale du Département de l'appui opérationnel (2021/22 : 88 % ; 2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 %)

1.2.5 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2021/22 : 95 % ; 2022/23 : > 85 % ; 2023/24 : 95 %)

1.2.6 Respect des 10 exigences de base du programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

*Produits***Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap**

- Accès des personnes en situation de handicap aux infrastructures, services et événements de la Base de soutien logistique des Nations Unies (information, communications, conférences et réunions, etc.)

Amélioration des services

- Exécution du plan d'action environnemental de la Base pour 2023/24, conformément à la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023)
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel

Audit, contrôle des risques et conformité

- Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 66,3 millions de dollars
- Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Base, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Personnel civil

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal de 452 membres du personnel civil (143 recrutés sur le plan international, 305 recrutés sur le plan national, 2 temporaires et 2 Volontaires des Nations Unies), 16 titulaires de postes extrabudgétaires, 4 membres du personnel du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 10 personnes chargées de la gestion des données de base dans Umoja et 7 titulaires d'autres postes (3 membres du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité, 2 assistants aux opérations aériennes (extrabudgétaires), 1 spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité et 1 spécialiste des questions d'environnement), notamment fourniture d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, le déploiement du personnel, la médiation, le règlement des conflits, la coordination de la suite donnée aux demandes formelles et informelles soumises par différentes entités dans le cadre du système d'administration de la justice (notamment par le Groupe du contrôle hiérarchique) et l'application des décisions, l'établissement du budget et la gestion de la performance du personnel
- Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission à l'intention de 573 membres du personnel civil et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission pour 38 membres du personnel civil
- Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 48 demandes dans la zone de la mission et 72 demandes en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation, et 38 demandes à des fins de formation

Services de conférence et de formation

- Conception, organisation et offre de cours de formation pour les membres du personnel de la Base et fourniture d'un soutien logistique à ces cours, qui devraient bénéficier à 800 personnes
- Maintien du taux de suivi des formations obligatoires : taux de suivi d'au moins 90 % pour toutes les formations obligatoires

Déontologie et discipline

- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline applicable à l'ensemble du personnel, qui mette l'accent sur la prévention (notamment par la formation), le suivi des enquêtes et les mesures disciplinaires

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

- Fourniture de 150 radios portatives, de 10 radios mobiles pour véhicules et de 2 radios fixes, ainsi que de l'appui connexe
- Exploitation et maintenance d'un réseau permettant la communication (par téléphone, télécopie et visioconférence) et l'échange de données et comprenant notamment 1 standard téléphonique groupé ;

gestion de 3 forfaits de téléphonie mobile ; gestion de 2 réseaux locaux et fourniture de l'appui connexe dans 2 sites

- Fourniture de 896 dispositifs informatiques (ordinateurs portables, infrastructures de bureau virtuel et tablettes) et de l'appui connexe à un effectif moyen de 1 242 utilisateurs finaux civils, personnel contractuel compris, ainsi que dans les salles de formation et de conférence
- Appui et maintenance concernant 2 réseaux locaux internes dans 2 sites (Brindisi et Valence)

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

- Entretien et réparation portant sur 77 bâtiments répartis entre 2 sites
- Exécution de 5 projets de construction, de rénovation et d'aménagement à la Base de soutien logistique, à Brindisi et à Valence
- Exploitation et maintenance de 3 systèmes d'alimentation ininterrompue au diesel et de 4 centrales solaires, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité, dans 2 sites
- Services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 2 sites
- Nettoyage, entretien des périmètres et lutte phytosanitaire dans 2 sites ; services de restauration dans 2 sites

Gestion du carburant

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 121 000 litres d'essence (65 000 litres pour les transports terrestres et 56 000 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations)

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits d'un montant estimatif de 7,2 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués
- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total variant entre 170 et 220 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 134 véhicules appartenant à l'ONU et fourniture de services de transport et de navette dans 2 sites

Services de sécurité au travail

- Réalisation de 1 évaluation des risques en matière de sécurité au travail sur les lieux de travail de la Base de soutien logistique, puis élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures correctrices

Services médicaux

- Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU
- Organisation de 1 500 consultations avec un(e) infirmier(ère) (évaluation et traitement, consultations de médecine des voyages et orientation vers les services de soins spécialisés si nécessaire) pour le personnel civil et les visiteurs et stagiaires de l'ONU à Brindisi
- Réalisation de 1 évaluation des risques pour la santé de dangers liés au travail tels que le bruit, les problèmes d'ergonomie ou les agents chimiques et biologiques (enquête, dépistage et plan d'action)
- Organisation de 1 campagne de promotion de la santé, par exemple sur la santé cardiovasculaire, le VIH, la santé mentale ou la santé des femmes
- Coordination avec d'autres entités des Nations Unies, à l'intérieur et à l'extérieur du pays hôte, d'au moins 5 échanges sur la gestion des cas et la mise en œuvre des procédures médicales

- Liaison et coordination avec les autorités sanitaires locales (au moins 3 échanges) pour la gestion des protocoles, des droits, des procédures et des services médicaux concernant le personnel des Nations Unies

Services de sûreté et de sécurité

- Application de mesures visant à assurer la parfaite sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge remplissant les conditions voulues et à faire en sorte que les programmes et activités des organismes des Nations Unies situés à Brindisi et à Valence puissent se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité physique et matérielle

Gestion de l'environnement

- Exécution du plan d'action environnemental de la Base pour 2023/24, conformément à la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023)

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions, par les unités hébergées, d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation

1.3.1 Traitement rapide des demandes de déploiement par la Force de police permanente (2021/22 : 13,6 jours ouvrables ; 2022/23 : ≤ 21 jours ouvrables ; 2023/24 : ≤ 21 jours ouvrables)

1.3.2 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement par la Force de police permanente (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 90 % ; 2023/24 : 90 %)

1.3.3 Déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans les opérations nouvelles, modifiées ou en transition dans les 30 jours suivant l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité ou la demande formulée par ce dernier (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 90 % ; 2023/24 : 90 %)

1.3.4 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 90 % ; 2023/24 : 90 %)

Produits

Force de police permanente

- Conduite de 10 missions d'assistance auprès des composantes Police d'opérations de paix, axées sur le renforcement des capacités et les activités opérationnelles des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création ou renforcement des composantes Police de 2 nouvelles missions ou réduction des effectifs ou liquidation des composantes Police de missions existantes
- Conduite de 2 missions d'évaluation à l'appui des opérations de paix
- Appui à 1 pays qui fournit du personnel de police, y compris dans les centres de formation aux opérations de paix de ce pays, visant à préparer les policiers à mettre en œuvre le cadre d'orientation stratégique après leur déploiement
- Organisation de 1 programme de formation à l'intention des missions, portant sur l'état de droit et sur d'autres questions interdisciplinaires
- Participation à 1 conférence internationale annuelle des forces de police sur le maintien de la paix et les questions de police connexes

- Participation à 8 programmes de formation des membres de la Force de police permanente au maintien de la paix et au perfectionnement de techniques de police spécialisées, en réponse à la demande croissante d'appui technique opérationnel

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- Exécution de 6 déploiements de 3 mois au maximum dans des opérations de paix, axés sur le renforcement des composantes judiciaires et pénitentiaires
- Réalisation de 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain
- Organisation d'activités d'information, comprenant la publication de 4 articles et l'organisation de 3 visites auprès d'autres entités à déploiement rapide ou d'organisations internationales
- Établissement et publication de 8 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation permettant de disposer de données actualisées sur les résultats obtenus et leurs effets et de mettre en valeur des recommandations stratégiques et des mesures de suivi à prendre à l'issue du déploiement dans les missions

Facteurs externes

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la capacité d'exécuter les produits prévus, notamment : l'évolution des conditions de sécurité et de la situation politique, économique et humanitaire ou des conditions météorologiques qui n'étaient pas envisagées dans les hypothèses budgétaires ; des cas de force majeure ; des modifications apportées au mandat en cours d'exercice ; des retards dans la signature, par les États Membres, des mémorandums d'accord et des lettres d'attribution concernant le déploiement du personnel en tenue et du matériel ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au recrutement de candidats sélectionnés à des postes de personnel civil ; des variations imprévues des taux de change ou des prix sur le marché local ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations de vol et permis nécessaires.

96. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Bureau de la Directrice

97. Pour l'exercice 2023/24, le Bureau de la Directrice sera composé de 23 postes dont 1 de Volontaire des Nations Unies, ce qui représente une augmentation nette de 2 postes dont 1 de Volontaire des Nations Unies par rapport à l'effectif approuvé pour l'exercice 2022/23.

Tableau 5

Ressources humaines : Bureau de la Directrice

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM				
Proches collaborateurs de la Directrice									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	3	2	–	6	13	–	19
Effectif proposé 2023/24	–	1	3	3	–	7	13	1	21
Variation nette	–	–	–	1	–	1	–	1	2
Bureau régional de la sécurité aérienne									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	–	2	–	–	2

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM				
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	4	3	–	8	13	–	21
Effectif proposé 2023/24	–	1	4	4	–	9	13	1	23
Variation nette	–	–	–	1	–	1	–	1	2

^a Comprend les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste

98. Il est proposé que soit créé, au Bureau de la Directrice, un poste d'analyste de données (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) dont le champ d'action couvrira l'ensemble de la Base. Le (la) titulaire du poste contribuera à l'exécution du programme de travail de la Base en préservant les données, en ouvrant des perspectives et en apportant des connaissances exploitables afin de favoriser des avancées et des améliorations importantes dans tous les domaines d'activité. Il (elle) assumera l'extraction, la gestion, l'intégration et la préparation des données nécessaires aux analyses, aux tableaux de bord et aux rapports présentés aux organes délibérants. Il (elle) contribuera à définir des indicateurs clefs de performance et un cadre de suivi adapté aux activités de la Base et apportera un appui à cet égard. L'accent sera mis sur la gestion de la performance, le suivi, l'évaluation de l'efficacité, la capacité à prendre des décisions fondées sur des données qui améliorent le contrôle et la visualisation, le recours à l'analyse de données et l'informatique décisionnelle. L'analyste effectuera un contrôle périodique de la qualité des données et veillera à ce que les processus de gouvernance se mettent en place et soient suivis. Il renforcera également la collaboration, en matière de données, avec le Service de la facilitation des opérations et de la communication du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il communiquera des informations précises et exploitables qui contribueront à la réalisation des objectifs et orienteront la prise de décisions. Responsable de l'analyse des résultats, il (elle) s'appuiera sur des mesures pertinentes et sur les indicateurs clefs propres à la Base. Enfin, il (elle) appuiera les analyses de performance et les évaluations transversales portant sur l'ensemble de la Base. Grâce à lui (elle), les données serviront à prévoir les futures tendances et à tirer des enseignements des événements passés et permettront de quantifier les gains d'efficacité réalisés, comme le demande l'Assemblée générale au paragraphe 59 de sa résolution 76/274. L'analyse de données possède un potentiel de transformation que la Base entend bien exploiter.

99. Il est proposé que soit créé un poste de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international, dont le (la) titulaire sera chargé(e) de mettre en œuvre les initiatives et les campagnes de communication de la Base. Le (la) titulaire du poste : a) jouera un rôle déterminant dans la promotion des questions de soutien prioritaire et des grandes manifestations ; b) aura l'initiative des activités de communication

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : GN = agent(e) des services généraux recruté sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

extérieure, proposera et déterminera les manifestations et les moyens d'action adaptés à la mise en œuvre des mandats ; c) discutera de la stratégie et d'autres questions liées à l'information avec les principaux clients et parties prenantes ainsi qu'avec le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Département de l'appui opérationnel et le Département de la communication globale ; d) prendra les mesures de suivi nécessaires, analysera l'efficacité du soutien apporté aux clients et en rendra compte. Ce mode de communication stratégique est en phase avec l'Action pour le maintien de la paix Plus et avec d'autres priorités de l'Organisation. Enfin, la création de ce poste apportera des compétences spécialisées, renforcera la structure organisationnelle et améliorera les capacités de communication.

Tableau 6
Changements proposés : Bureau de la Directrice

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Proches collaborateurs de la Directrice					
	+1	P-2	Analyste de données (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Création	Fonction d'analyste de données
	+1	VNU	Spécialiste de l'information	Création	Appui à la mise en œuvre des initiatives et campagnes de communication
Variation nette	+2^a				

^a Voir tableau 5.

Service de l'appui centralisé

100. Le Service de l'appui centralisé continuera de proposer conseils et orientations générales dans les domaines des ressources humaines, de la gestion des conférences et de la formation, de la sécurité et de la santé au travail, des finances et du budget, des achats, de l'administration et de la gestion des programmes, de la gestion des approvisionnements et des services auxiliaires internes.

101. Il est proposé que, pour l'exercice 2023/24, le Service de l'appui centralisé se compose de 92 postes, 1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies, soit 15 membres recrutés sur le plan international et 79 sur le plan national. Le Service jouera un rôle de facilitateur pour que les deux piliers de la prestation de services et les unités hébergées puissent se concentrer exclusivement sur leurs services techniques et leurs fonctions d'appui aux clients.

Tableau 7
Ressources humaines : Service de l'appui centralisé

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>SM</i>	<i>Total partiel</i>	<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2 /D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>						
Service de l'appui centralisé, Bureau de la Chef										
Effectif approuvé 2022/23	–	–	1	–	–	1	6	–	7	
Effectif proposé 2023/24	–	–	1	–	–	1	6	1	8	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	1	1	

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2 /D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM				
Centre de conférence et de perfectionnement									
Postes approuvés 2022/23	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Postes proposés 2023/24	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cellule des services auxiliaires internes									
Postes approuvés 2022/23	–	–	–	–	1	1	27	–	28
Postes proposés 2023/24	–	–	1	–	–	1	27	–	28
Variation nette	–	–	1	–	(1)	–	–	–	–
Groupe des ressources humaines									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	1	3	9	–	12
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	1	3	9	–	12
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des achats									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	1	3	11	–	14
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	1	3	11	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des finances et du budget									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	2	4	9	–	13
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	2	4	9	–	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion du matériel									
Postes approuvés 2022/23	–	–	–	1	–	1	6	–	7
Postes proposés 2023/24	–	–	–	1	–	1	6	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la sécurité et de la santé au travail									
Postes approuvés 2022/23	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Postes proposés 2023/24	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)									
Emplois de temporaire approuvés ^b 2022/23	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2023/24	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Groupe de la sécurité et de la santé au travail)									
Effectif approuvé 2022/23	–	–	–	1	–	1	4	–	5

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2 /D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>SM</i>	<i>Total partiel</i>			
Effectif proposé 2023/24	–	–	–	1	–	1	4	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service de l'appui centralisé)									
Effectif approuvé 2022/23	–	–	4	5	5	14	79	–	93
Effectif proposé 2023/24	–	–	5	5	4	14	79	1	94
Variation nette	–	–	1	–	(1)	–	–	1	1

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation nette

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste

Bureau de la Chef

102. Il est proposé qu'un poste de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international soit créé et que le (la) titulaire du poste assume la fonction d'administrateur(trice) de programme au Bureau de la Chef du Service de l'appui centralisé. Le (la) titulaire du poste répondra aux besoins en matière de coordination progressive et centrale et d'organisation des programmes et des activités du Service, dans le but d'en améliorer l'efficacité du processus de décision. Au sein du Bureau, la charge de travail a augmenté en raison de la recherche de l'excellence et de la satisfaction du client, de l'organisation d'activités transversales, de l'élaboration des programmes dans les unités du Service, et de la nécessité d'examiner, d'appliquer et de contrôler en permanence les améliorations apportées aux processus. En outre, le Service manque actuellement de soutien dans des domaines essentiels tels que l'analyse, l'évaluation continue des activités, la gestion de projet et la mise en œuvre de méthodes de travail innovantes. Le (la) titulaire du poste sera en liaison avec les fonctionnaires d'administration et les administrateurs adjoints du Service de la chaîne d'approvisionnement et du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications afin d'assurer une meilleure coordination globale des activités relatives aux programmes de la Base, et il (elle) contribuera à définir le plan de travail des unités. Il (elle) dirigera l'analyse et le suivi de l'élaboration des programmes et des projets et aidera la Chef à en préparer l'exécution, tout en participant à la rédaction et à l'examen des documents et rapports concernant le Service. Il (elle) encadrera aussi l'exécution des mesures correctrices par chaque unité du Service, veillera, en liaison avec les chefs d'unité concernés, à la suite donnée à ces mesures, préparera des évaluations et des rapports et en présentera les conclusions dans des exposés. Il (elle) lancera des études et préparera des documents de réflexion et des propositions concernant l'évolution des divers programmes du Service.

103. Le (la) titulaire du poste rendra compte à la Chef du Service de l'appui centralisé (P-5) et orientera le personnel d'appui du pilier. Ce renfort permettra à la Chef du Service de l'appui centralisé d'exécuter le mandat de la Base et de respecter les engagements en matière d'excellence, et notamment de soutenir l'agilité et la croissance du Service de la chaîne d'approvisionnement et du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

Cellule des services auxiliaires internes

104. Il est proposé de reclasser de FS-6 à P-4 un poste de spécialiste de la gestion des installations du Service mobile dont le (la) titulaire sera affecté(e) à la gestion des services auxiliaires internes sur les deux sites de la Base (Brindisi et Valence). La Base cherchant en permanence à gérer son organisation interne de manière efficace et veillant à ce que ses locaux et installations demeurent adaptés à l'objectif visé, rentables et axés sur le service au client, il est essentiel que le (la) titulaire de ce poste possède un haut niveau de compétences opérationnelles, techniques et managériales. Les responsabilités du (de la) spécialiste de la gestion des installations se sont considérablement accrues depuis 10 ans. Le nombre total de bâtiments gérés à Brindisi et à Valence est passé de 59 en 2011/12 à 77 en 2023/24. En 2011/12, la Base de soutien logistique de Brindisi s'étendait sur une surface de 395 974 mètres carrés ; en 2023/24, bien que la surface occupée ne soit plus que de 368 209 mètres carrés, le nombre de bâtiments est passé de 53 à 65, soit une hausse de 22,6 %. Le site de Valence, qui occupait 43 621 mètres carrés en 2011/12, a presque doublé en 2023/24 (82 506 mètres carrés, soit une augmentation de 89,1 % de la surface), et le nombre de bâtiments gérés est passé de 6 à 12 (soit une augmentation de 100 %). Au regard de l'augmentation de la charge de travail de la Cellule, de l'amplification des projets de l'Organisation et de la complexification des tâches administratives, il est essentiel que le poste soit pourvu par un (une) fonctionnaire de rang plus élevé. Un (une) fonctionnaire de rang supérieur saura faire face à la complexité et à la diversité des accords passés avec les pays hôtes des deux sites, nouer et entretenir des liens avec les autorités militaires locales et avec les responsables de la maintenance pour l'ensemble de la Base, coordonner au niveau local les réunions consacrées aux installations, gérer des projets d'envergure et d'une grande complexité ainsi que les nombreux contrats délicats relatifs aux deux sites. Le (la) titulaire du poste sera responsable d'une équipe de 27 fonctionnaires et techniciens aux profils variés, ce qui exige qu'il (elle) dispose d'une expérience managériale solide et étendue, qu'il (elle) sache mettre en œuvre des méthodes innovantes et créatives, qu'il (elle) ait de bonnes connaissances sur l'environnement et un certain savoir-faire en matière d'utilisation rationnelle des ressources, qu'il (elle) sache exploiter l'analyse des données, et qu'il (elle) ait des compétences avancées en planification, conception et organisation des installations. Certaines tâches fondamentales d'analyse, d'évaluation, de conception et d'interprétation nécessitent également des connaissances théoriques. Du fait du reclassement à P-4, le (la) titulaire devra posséder un niveau d'études avancé et faire état d'une expérience en ingénierie, en architecture ou dans un domaine connexe qui lui permette de diriger efficacement les nouveaux projets de construction et de rénovation, de veiller au bon fonctionnement des installations énergétiques (y compris solaires) et du système de gestion des déchets, et d'améliorer l'ensemble des équipements tout en augmentant la durabilité environnementale des deux sites. Le (la) titulaire appliquera ses compétences professionnelles et son savoir-faire technique à l'élaboration de plans cadres qui orienteront les plans et investissements du projet d'équipement de la Base.

Tableau 8

Changements proposés : Service de l'appui centralisé

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Bureau de la Chef					
	+1	VNU	Administrateur(trice) de programme	Création	Améliorer l'efficacité de la prise de décisions dans le Service

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Cellule des services auxiliaires internes					
	+1	P-4	Spécialiste de la gestion des installations	} Reclassement	
	-1	SM	Spécialiste de la gestion des installations		
Variation nette	+1^a				

^a Voir tableau 7.

Service de la chaîne d'approvisionnement

105. Le Service de la chaîne d'approvisionnement continuera d'offrir des services et un appui ciblé et innovant aux missions de maintien de la paix ainsi qu'à d'autres entités guidées par la stratégie mondiale du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en leur fournissant notamment des stocks pour déploiement stratégique et des services de gestion des biens et du matériel, l'accent étant mis sur l'efficacité, la transparence et la performance. Le Service restera composé de deux sections : la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Il est proposé que le Service reste composé de 147 postes pendant l'exercice 2023/24.

Tableau 9

Ressources humaines : Service de la chaîne d'approvisionnement

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>Total partiel</i>	<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>SM</i>					
Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement										
Postes approuvés 2022/23	–	1	1	1	–	3	14	–	17	
Postes proposés 2023/24	–	1	1	1	–	3	14	–	17	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement										
Postes approuvés 2022/23	–	–	5	10	2	17	35	–	52	
Postes proposés 2023/24	–	–	5	10	3	18	32	–	50	
Variation nette	–	–	–	–	1	1	(3)	–	(2)	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)										
Emplois de temporaire approuvés ^b 2022/23	–	–	–	1	–	1	–	–	1	
Emplois de temporaire proposés ^b 2023/24	–	–	–	1	–	1	–	–	1	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel (Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement)										
Effectif approuvé 2022/23	–	–	5	11	2	18	35	–	53	

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Total partiel</i>	<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>SM</i>				
Effectif proposé 2023/24	–	–	5	11	3	19	32	–	51
Variation nette	–	–	–	–	1	1	(3)	–	(2)
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks									
Postes approuvés 2022/23	–	–	3	4	3	10	67	–	77
Postes proposés 2023/24	–	–	3	4	2	9	70	–	79
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	3	–	2
Total (Service de la chaîne d’approvisionnement)									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	9	16	5	31	116	–	147
Effectif proposé 2023/24	–	1	9	16	5	31	116	–	147
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation nette

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation nette

Section de l’appui à la planification et à l’approvisionnement

106. La Section de l’appui à la planification et à l’approvisionnement se composera de 50 postes (5 P-4, 10 P-3, 3 postes d’agent(e) du Service mobile et 32 d’agent(e) des services généraux) et de 1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-3). Elle aura 5 composantes ou capacités principales hautement spécialisées et relatives à des activités de fond (gestion du réseau d’approvisionnement, stocks pour déploiement stratégique, soutien à l’innovation et à l’infrastructure, appui environnemental et technique, et gestion du service au client).

107. Il est proposé qu’un poste d’assistant(e) au soutien logistique (FS-5) soit transféré de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks et rattaché aux capacités de soutien à l’innovation et à l’infrastructure (précisément à l’« usine à solutions ») de la Section de l’appui à la planification et à l’approvisionnement. Créée en 2022, l’« usine à solutions » fait partie intégrante des capacités de soutien à l’innovation et à l’infrastructure et a pour tâche de proposer des solutions à partir des demandes remontées du terrain. Elle vise à accélérer l’innovation en s’appuyant sur un espace de travail hybride, à la fois physique et virtuel, mis en place pour valider les articles et les inventions techniques qui peuvent être élaborées et testées sur place avant leur déploiement dans les missions ou leur mise à l’essai dans le cadre d’un exercice d’approvisionnement groupé au niveau mondial.

108. L’assistant(e) au soutien logistique supervisera les techniciens et coordonnera la constitution, l’installation, l’entretien courant, la maintenance et la mise à l’essai des équipements en s’appuyant sur ses connaissances et en appliquant les certifications correspondantes. Il (elle) veillera à ce que les engins de chantier et les outils électriques soient manipulés en toute sécurité, conformément aux programmes de protection de la santé et de la sécurité au travail, lors des volets pratiques des projets d’innovation et au moment de la mise en service des articles nécessitant l’emploi de techniciens du génie qualifiés. Le (la) titulaire du poste ne devra plus

seulement être capable d'utiliser et d'assurer la maintenance des équipements, il (elle) devra posséder les compétences nécessaires pour superviser la construction de dispositifs innovants et la mise au point de prototypes et la mise à l'essai des dispositifs avant qu'ils ne soient déployés sur le terrain ou approuvés pour un usage systématique.

109. Il est proposé que 3 postes d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) soient transférés de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, dans le cadre des efforts d'optimisation des ressources internes et de regroupement des fonctions liées à la gestion des biens et des articles dans une seule section.

Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

110. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks comprendra 79 postes (1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 2 postes d'agent(e) du Service mobile et 70 d'agent(e) des services généraux).

111. Conformément à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/760/Add.5, par. 6) approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/277, par laquelle le Comité fait sienne la recommandation du Comité des commissaires aux comptes [A/76/5 (Vol. II), chap. II, par. 134] de créer un mécanisme central d'analyse et de contrôle de l'exécution permettant d'analyser les immobilisations corporelles et les stocks de l'ensemble des missions et centres de services, il est proposé que 3 postes d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) soient transférés de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks pour soutenir la mise en œuvre des activités liées à la gestion globale du cycle de vie du matériel, en ce qui concerne l'application des processus visant à améliorer l'exécution globale des produits ainsi que l'utilisation du matériel et des biens. Les titulaires des postes participeront aux activités de gestion des biens stratégiques au niveau local et mondial en mettant l'accent sur la gestion du cycle de vie complet du matériel et en renforçant les capacités, y compris en procédant à des réductions d'effectifs et à des liquidations de missions. Ils seront chargés d'assurer le suivi des biens tout au long de leur cycle de vie au sein de l'Organisation, de l'acquisition à la liquidation, et de les évaluer de manière continue et régulière selon des critères définis (utilisation, état de fonctionnement, prestation, coût opérationnel, dépréciation, durabilité, évolution technologique, obsolescence et valeur marchande), afin d'aider à décider s'il convient de les conserver, de les remplacer, de les retirer, de les réexpédier ou de les gérer d'une manière particulière. Ils proposeront, à distance, une assistance technique et une aide à l'évaluation en matière d'analyse des données et de plans de cession des articles pour les entités clientes, et ils participeront à l'évaluation technique des missions mondiales de gestion des biens et du matériel, à toutes les étapes du cycle de vie de ces articles.

112. Il est proposé que 1 poste d'assistant(e) au soutien logistique (Service mobile) soit transféré de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, dans le cadre des efforts d'optimisation et de regroupement des ressources internes. L'assistant(e) au soutien logistique conservera ses attributions mais intégrera une autre équipe à des fins de rationalisation des flux de travail.

Tableau 10
Changements proposés : Service de la chaîne d'approvisionnement

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement					
	+1	SM	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	De la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks
	-3	GN	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	À la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks					
	+3	GN	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	De la Section de la planification et de l'approvisionnement
	-1	SM	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	À la Section de la planification et de l'approvisionnement
Variation nette	<i>—^a</i>				

^a Voir tableau 9.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

113. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications compte actuellement 124 postes approuvés, répartis entre 5 unités administratives, comme indiqué dans le tableau 11.

Tableau 11
Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Total partiel</i>	<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>SM</i>				
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)									
Bureau du Chef									
Postes approuvés 2022/23	—	—	—	—	—	—	21	—	21
Postes proposés 2023/24	—	—	—	—	—	—	21	—	21
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des solutions clients									
Postes approuvés 2022/23	—	—	3	5	2	10	13	—	23
Postes proposés 2023/24	—	—	3	5	2	10	13	—	23
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des activités relatives aux infrastructures									
Postes approuvés 2022/23	—	—	2	2	7	11	28	—	39

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM	Total partiel			
Postes proposés 2023/24	–	–	2	2	7	11	28	–	39
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique									
Postes approuvés 2022/23	–	–	2	–	2	4	1	–	5
Postes proposés 2023/24	–	–	2	–	2	4	1	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques									
Postes approuvés 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2023/24	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Brindisi)									
Postes approuvés 2022/23	–	–	7	7	11	25	63	–	88
Postes proposés 2023/24	–	–	7	7	11	25	63	–	88
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)									
Bureau du Chef									
Postes approuvés 2022/23	–	1	1	–	1	3	6	–	9
Postes proposés 2023/24	–	1	1	–	1	3	6	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des solutions clients									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des activités relatives aux infrastructures									
Postes approuvés 2022/23	–	–	2	–	3	5	9	–	14
Postes proposés 2023/24	–	–	2	–	3	5	9	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique									
Postes approuvés 2022/23	–	–	2	–	–	2	3	–	5
Postes proposés 2023/24	–	–	2	–	–	2	3	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques									
Postes approuvés 2022/23	–	–	1	1	2	4	2	–	6
Postes proposés 2023/24	–	–	1	1	2	4	2	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM				
Total partiel (Valence)									
Postes approuvés 2022/23	–	1	7	2	6	16	20	–	36
Postes proposés 2023/24	–	1	7	2	6	16	20	–	36
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	14	9	17	41	83	–	124
Effectif proposé 2023/24	–	1	14	9	17	41	83	–	124
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

114. Aucun changement n'est proposé pour le Service pour l'exercice 2023/24.

Unités hébergées

Tableau 12

Ressources humaines : unités hébergées

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	GN	VNU ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	SM				
Force de police permanente									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	17	14	2	34	2	–	36
Effectif proposé 2023/24	–	1	17	14	2	34	2	–	36
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires									
Effectif approuvé 2022/23	–	–	4	2	–	6	1	–	7
Effectif proposé 2023/24	–	–	4	2	–	6	1	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre stratégique des opérations aériennes									
Effectif approuvé 2022/23	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Effectif proposé 2023/24	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions									
Effectif approuvé 2022/23	–	–	1	2	–	3	8	–	11
Effectif proposé 2023/24	–	–	1	2	–	3	8	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (unités hébergées)									
Effectif approuvé 2022/23	–	1	23	21	5	50	14	–	64

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>SM</i>	<i>Total partiel</i>			
Effectif proposé 2023/24	–	1	23	21	5	50	14	–	64
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

115. Aucun changement n'est proposé pour les unités hébergées pour l'exercice 2023/24.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses	dépenses		montant	montant		dépenses	dépenses		Montant	Pourcentage
	2021/22	2021/22	2021/22	2022/23	2022/23	2022/23	2023/24	2023/24	2023/24	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)		
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	20 183,2	1 907,1	22 090,3	20 215,4	2 672,9	22 888,3	19 929,9	2 880,3	22 810,2	(78,1)	(0,3)
Administrateurs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents des services généraux	19 668,6	1 380,3	21 048,9	19 785,5	1 887,3	21 672,8	18 291,6	1 797,3	20 088,9	(1 583,9)	(7,3)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	67,3	–	67,3	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	332,7	–	332,7	378,5	–	378,5	336,6	–	336,6	(41,9)	(11,1)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	40 184,5	3 287,4	43 471,9	40 379,4	4 560,2	44 939,6	38 625,4	4 677,6	43 303,0	(1 636,6)	(3,6)
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	280,7	2,8	283,5	136,4	8,1	144,5	162,9	10,5	173,4	28,9	20,0
Voyages officiels	405,8	9,7	415,5	319,6	39,6	359,2	371,7	41,7	413,4	54,2	15,1
Installations et infrastructures	4 548,6	1 731,2	6 279,8	4 054,7	1 646,1	5 700,8	5 150,2	1 735,6	6 885,8	1 185,0	20,8
Transports terrestres	499,3	11,8	511,1	366,3	15,4	381,7	547,9	18,9	566,8	185,1	48,5
Opérations aériennes	7,2	–	7,2	3,0	–	3,0	9,0	–	9,0	6,0	200,0
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Communications et informatique	6 904,9	6 549,2	13 454,1	6 584,8	6 760,7	13 345,5	7 638,2	6 134,1	13 772,3	426,8	3,2
Santé	61,2	2,9	64,1	59,3	9,5	68,8	62,3	9,9	72,2	3,4	4,9
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses	dépenses		montant	montant		dépenses	dépenses		Montant	Pourcentage
	2021/22	2021/22	2021/22	2022/23	2022/23	2022/23	2023/24	2023/24	2023/24	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)		
Fouritures, services et matériel divers	1 026,9	107,6	1 134,5	842,7	172,8	1 015,5	914,8	173,9	1 088,7	73,2	7,2
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	13 734,6	8 415,2	22 149,8	12 366,8	8 652,2	21 019,0	14 857,0	8 124,6	22 981,6	1 962,6	9,3
Montant brut	53 919,1	11 702,6	65 621,7	52 746,2	13 212,4	65 958,6	53 482,4	12 802,2	66 284,6	326,0	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 166,6	488,9	6 655,5	6 223,2	667,2	6 890,4	5 686,4	681,7	6 368,1	(522,3)	(7,6)
Montant net	47 752,5	11 213,7	58 966,2	46 523,0	12 545,2	59 068,2	47 796,0	12 120,5	59 916,5	848,3	1,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	53 919,1	11 702,6	65 621,7	52 746,2	13 212,4	65 958,6	53 482,4	12 802,2	66 284,6	326,0	0,5

B. Contributions non budgétisées

116. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Mémorandum d'accord ^a	5 133,45
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	5 133,45

^a Soit la valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts, de l'infrastructure et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien (2 915 413 dollars), ainsi que des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments techniques et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement espagnol (2 218 032 dollars).

C. Gains d'efficience

117. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2023/24 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesure</i>
Installations et infrastructures : production d'électricité	160,0	Dans le souci de se conformer pleinement à la stratégie environnementale applicable aux missions sur le terrain du Département de l'appui aux missions (aujourd'hui Département de l'appui opérationnel) visant à réduire la demande globale d'énergie en optimisant l'utilisation de celle-ci, la Base prévoit un projet d'achat et d'installation de panneaux photovoltaïques, afin de réduire la consommation d'électricité provenant du réseau. Ce projet inclut tous les travaux de construction et d'électricité requis pour une installation en bonne et due forme. Une fois le projet achevé (réparti sur deux années consécutives, 350 000 et 200 000 dollars respectivement), l'investissement, d'un montant total de 550 000 dollars, devrait être rentabilisé en trois ans et trois mois. Estimée à 20 ans, la durée d'exploitation devrait permettre de réaliser des économies de 160 000 dollars par an (ce qui correspond à une capacité de production d'énergie estimée à 700 000 kWh/an et à un coût moyen de l'énergie de 0,2286 dollar/kWh), l'économie totale projetée étant de 2 650 000 dollars.
Installations et infrastructures : isolation des bâtiments	9,9	Ce projet s'inscrit dans le cadre des améliorations écologiques visant à renforcer l'isolation, à éliminer les infiltrations d'eau de pluie et à réduire l'empreinte écologique de la Base. La phase 1 consiste à isoler les bâtiments 137, 129 et 232 (37 200 dollars) ; la phase 2 consiste à isoler le bâtiment 20 et à construire une structure métallique légère et une membrane pour

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesure</i>
		couvrir les équipements publics existants du bâtiment A (111 600 dollars). Une fois achevé, l'investissement initial de 148 800 dollars devrait être amorti en 15 ans grâce à la réduction de la consommation d'électricité et à l'amélioration de la durée de vie des systèmes de chauffage et de climatisation.
Total	169,9	

D. Taux de vacance

118. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2023/24 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2021/22</i>	<i>Taux budgétisé 2022/23</i>	<i>Projection 2023/24</i>
Personnel civil^a			
Personnel recruté sur le plan international	16,5	13,0	15,5
Personnel recruté sur le plan national			
Agents des services généraux	6,6	4,0	5,9
Emplois de temporaire ^b			
Personnel recruté sur le plan international	66,7	–	–

^a Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux nouveaux postes.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

119. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du budget sont fondés sur les taux enregistrés par la Base à ce jour et sur la situation concernant le déploiement de personnel en tenue et le recrutement de personnel civil. Ils ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois, de janvier à décembre 2022, ou du taux de vacance effectif au 31 décembre 2022, ainsi que des prévisions relatives au déploiement du personnel en tenue et de l'entrée en fonctions du personnel civil. Cette méthode est conforme aux orientations générales visant à améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour l'exercice 2023/24 et à garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs. Un taux de vacance de postes de 50 % a été retenu aux fins du calcul des coûts relatifs aux postes qu'il est proposé de créer.

E. Formation

120. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2023/24 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	25,0
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	90,8
Fournitures, services et matériel divers	
Frais, fournitures et services liés à la formation	352,6
Total	468,4

121. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2023/24, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif 2021/22</i>	<i>Nombre prévu 2022/23</i>	<i>Nombre proposé 2023/24</i>	<i>Nombre effectif 2021/22</i>	<i>Nombre prévu 2022/23</i>	<i>Nombre proposé 2023/24</i>
Formation interne	153	202	219	197	315	354
Formation externe ^a	15	29	24	11	19	14
Total	168	231	243	208	334	368

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et ailleurs, hors de la zone de la mission.

122. Les programmes de formation proposés comprennent des modules techniques et des activités d'apprentissage destinés à améliorer les compétences de base et les compétences spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Les formations internes portent sur les domaines suivants : informatique et communications, méthodes d'encadrement, gestion et gouvernance, gestion de la chaîne d'approvisionnement, transports et logistique, gestion de l'environnement et des déchets, sécurité et sûreté et prévention des conflits. Les formations externes visent à renforcer les capacités du personnel dans des domaines comme l'encadrement et la direction exécutive, les ressources humaines, la sécurité au travail et la sécurité aérienne, le génie, ainsi que des domaines propres aux fonctions des unités hébergées.

F. Voyages officiels à des fins autres que la formation

123. Les besoins en ressources pour les voyages officiels à des fins autres que la formation pour l'exercice 2023/24 devraient s'élever à 322 600 dollars et se répartissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de voyages-personnes prévus</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget total 2022/23</i>	<i>Pourcentage du budget total 2023/24</i>
Voyages dans la zone de la mission	48	58,0	0,1	0,1
Voyages en dehors de la zone de la mission	72	264,6	0,4	0,4
Total	120	322,6		

124. Les ressources demandées sont nécessaires pour permettre à la Base de s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente et à son personnel d'assister aux réunions stratégiques et de fournir un soutien sur place aux clients dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement circulaire, du génie, de l'inspection des prototypes, de l'appui technique à la gestion de l'environnement, des ateliers de mise en œuvre de Unite FRIM, de la mise en œuvre des stocks pour déploiement stratégique et des ateliers sur les communications et l'informatique.

III. Analyse des variations³

125. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(1 583,9)	(7,3 %)

• **Gestion et facteurs externes : modification des taux de vacance et de change**

126. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'augmentation prévue du taux de vacance, qui passera de 4 % au cours de l'exercice 2022/23 à 5,9 % au cours de l'exercice 2023/24 ; et b) le renforcement du dollar des États-Unis, le taux de change appliqué au budget proposé pour 2023/24 étant de 0,967 euro pour 1 dollar, contre un taux de 0,888 euro pour 1 dollar dans le budget approuvé de 2022/23 (8,9 %). Cette réduction est en partie contrebalancée par l'harmonisation des barèmes des traitements standard prévus au budget avec les barèmes en vigueur et les classes et échelons effectifs moyens.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	67,3	100 %

• **Gestion : création de postes de Volontaire des Nations Unies**

127. L'augmentation s'explique par la création à Brindisi de deux postes de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international : un poste de spécialiste de l'information au Bureau du Directeur et un poste d'administrateur(trice) de programme au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé (application d'un taux de vacance de 50 % aux deux).

³ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(41,9)	(11,1 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

128. La diminution des ressources demandées tient principalement au fait qu'en 2023/24, la Base n'aura plus à assumer sa part des coûts ayant trait au personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé des activités d'appui relatives au projet Umoja touchant la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui étaient imputés au budget des missions pendant la période de transition.

	<i>Variation</i>	
Consultants	28,9	20,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

129. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à la nécessité d'une étude de faisabilité technique, qui requiert des compétences spécialisées et des connaissances commerciales spécifiques qui ne sont pas disponibles en interne. L'étude des systèmes de climatisation centralisés (flux de fluide frigorigène variables/volumes de fluide frigorigène variables) s'impose pour envisager d'autres systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation plus efficace, afin de réduire la consommation d'énergie et les coûts connexes des bâtiments en dur et des installations spéciales (magasins, entrepôts et grands ateliers, entre autres) dans tous les contextes opérationnels et dans tous les sites actuels des Nations Unies.

	<i>Variation</i>	
Voyages officiels	54,2	15,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

130. L'augmentation des ressources demandées tient principalement : a) aux demandes de la MINUSMA et de la MONUSCO portant sur des voyages officiels d'experts visant à appuyer la logistique inverse, qui permet d'allonger la durée de vie des produits, et à maximiser le rendement de l'investissement dans le matériel informatique, de génie, de transport et de conditionnement de survie, voyages qui seront financés à parts égales avec les missions concernées ; b) aux demandes de la MINUSS, de la FISNUA et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement portant sur la fourniture d'une assistance technique environnementale liée à la stratégie environnementale applicable aux missions sur le terrain dans chacun des trois piliers techniques (énergie, eau et eaux usées et déchets solides), pour l'inspection des prototypes en vue de l'établissement de contrats-cadres locaux ou mondiaux ; c) à l'augmentation des activités de formation nécessitant une participation en personne, notamment la formation en matière de sécurité et de sûreté, d'enquêtes sur les accidents d'aéronef et de stratégie environnementale ; et d) à l'augmentation des indemnités journalières de subsistance moyennes et des prix des billets.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1 185,0	20,8 %

• **Gestion : moyens, produits et taux du marché revus à la hausse**

131. L'augmentation des ressources demandées tient principalement : a) aux travaux de construction, d'aménagement, de rénovation et de gros entretien, liés

principalement à la première phase de l'achat et de l'installation de panneaux photovoltaïques pour un coût estimé à 350 000 dollars, ce qui permettrait à la Base de diminuer sa dépendance à l'égard du réseau électrique, dans le but de limiter les effets de la hausse des prix de l'énergie et de réduire l'empreinte énergétique de la Base, ainsi qu'aux réparations et à l'imperméabilisation des installations ; b) à l'augmentation des prix contractuels pour la fourniture d'électricité à Brindisi et à Valence ; et c) à l'augmentation des ressources nécessaires pour acquérir des groupes électrogènes, du matériel électrique et du matériel de génie pour la conception, l'essai et la construction de systèmes solaires modulaires portables conteneurisés et d'autres solutions hybrides à introduire dans les missions de maintien de la paix en remplacement des groupes électrogènes traditionnels.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	185,1	48,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

132. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à : a) l'augmentation des coûts liés au contrat de l'entretien de la station-service, à l'augmentation des prix et de la fréquence des réparations nécessaires pour le parc de véhicules de la Base, et au contrat d'entretien et de remise en état de 50 conteneurs vides de six mètres dont la disponibilité opérationnelle doit être maintenue pour les stocks pour déploiement stratégique ; et b) l'augmentation des prix des carburants et des lubrifiants.

	<i>Variation</i>	
Opérations aériennes	6,0	200 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

133. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au fait que le Centre stratégique des opérations aériennes suit et gère un nombre plus élevé d'appareils, ce qui entraîne une augmentation du coût estimé des services de suivi des aéronefs par satellite fournis aux missions des Nations Unies, et donc de la part de ce coût à assumer par la Base.

	<i>Variation</i>	
Communications et informatique	426,8	3,2 %

• **Mandat : maintenance des applications des opérations de maintien de la paix**

134. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à l'entretien du matériel de communications et d'informatique et aux services d'appui, et notamment : a) à la maintenance et à l'amélioration de l'application eApp ; et b) à l'appui et à l'hébergement d'une plateforme libre pour les examens (Moodle pour le Système d'examens et de tests en ligne de l'ONU).

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	73,2	7,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

135. L'augmentation des ressources demandées tient principalement aux services de trois vacataires à l'appui des opérations d'entreposage et des activités liées à

l'entreposage intelligent, qui permettront d'améliorer la gestion des stocks et de fournir de meilleurs services aux missions.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

136. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base portent sur les points suivants :

- a) ouverture de crédits de 66 284 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 ;
- b) répartition au prorata du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 ;
- c) prise en compte de l'évaluation des services proposés par la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions [76/274](#) et [76/277](#) ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution [76/274](#))

Demande ou recommandation

Mesures prises

Prie le Secrétaire général d'améliorer le contrôle de l'ensemble des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents pour éviter des irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes et garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (par. 17)

Prie également le Secrétaire général d'améliorer encore la transparence budgétaire en justifiant quant au fond, dans ses prochains rapports budgétaires, tous les changements concernant les postes, ainsi que l'augmentation des dépenses opérationnelles, et en donnant des informations sur les ressources demandées pour les administrateurs recrutés sur le plan national et

La Base travaille actuellement à la mise en œuvre de 12 recommandations du Comité des commissaires aux comptes, dont neuf émanent de l'audit de 2022. Sur ces neuf recommandations, deux sont de facto mises en œuvre en attendant la confirmation du Comité.

Parmi les recommandations précédentes en cours de mise en œuvre, deux datent de 2020 et une de 2021.

Seule une recommandation du Bureau des services de contrôle interne est en attente de confirmation de classement.

La Base compte uniquement des agents des services généraux recrutés sur le plan national. La justification détaillée des changements concernant les postes et de l'augmentation des dépenses opérationnelles figure à la section I.E du présent rapport, notamment aux paragraphes 98 à 115, et dans l'analyse des variations à la section III.

les agents des services généraux recrutés sur le plan national (par. 18)

Se déclare préoccupée par le fait que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion sont peu appliquées et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour mieux les faire appliquer, pour toutes les catégories de voyages, en tenant compte des caractéristiques et de la nature des voyages officiels et des raisons pour lesquelles les départements, bureaux et missions n'appliquent pas les directives (par. 19)

Prie également le Secrétaire général de justifier, dans tous les futurs projets de budget, les affectations temporaires pour une période de plus d'un an donnant lieu au versement d'indemnités de fonctions, et notamment de donner des informations sur la durée de ces affectations et sur l'avancement des procédures de recrutement correspondantes (par. 31)

Redit sa préoccupation face au nombre élevé de postes vacants dans la composante civile, prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que ces postes soient pourvus rapidement, et le prie de passer en revue les postes qui sont vacants depuis 24 mois ou plus et de proposer, dans le prochain projet de budget, soit leur maintien, sur justification de leur utilité, soit leur suppression (par. 33)

Prie le Secrétaire général d'envisager, dans le cadre de l'établissement des projets de budget, de faire davantage appel à du personnel recruté sur le plan national, compte étant tenu du mandat et des besoins des missions selon qu'il convient (par. 34)

Rappelle que le recours aux consultants doit être limité au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions qui s'inscrivent dans la durée (par. 46)

Prie en outre le Secrétaire général de fournir dans les futurs projets de budget de chaque mission, selon qu'il conviendra, des informations sur l'utilisation des services fournis par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), et de faire le point dans ses rapports sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix, notamment dans les domaines de l'aviation, du déploiement des stocks et des achats, ainsi que dans tout autre domaine, et sur les gains d'efficacité, l'amélioration des résultats et les économies résultant de la fourniture de ces services (par. 59)

L'application des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion est rigoureusement contrôlée. Par ailleurs, une nouvelle agence de voyages a été initiée aux exigences des organisations en matière de délais afin d'améliorer les résultats.

Le taux actualisé d'application des directives est indiqué dans le système pilote d'information budgétaire.

Les informations requises figurent dans le système pilote d'information budgétaire.

La Base n'a aucun poste vacant, et ce depuis plus de 24 mois.

De janvier à avril 2023, la Base participera à un exercice de gestion prévisionnelle des besoins en personnel avec la Division de l'administration des ressources humaines du Département de l'appui opérationnel. L'exercice aura notamment pour objectif d'explorer et de mettre en œuvre des possibilités de transformer des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national.

La Base fait appel à des consultants lorsque des compétences et des connaissances spécialisées spécifiques sont nécessaires et ne sont pas disponibles en interne.

Les informations sur l'utilisation par les missions des services fournis par la Base et sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix figurent à l'annexe IV au présent rapport. Un rapport plus complet couvrant les gains d'efficacité, l'amélioration des résultats et les économies est en cours d'élaboration et sera soumis dans le cadre du projet de budget pour 2024/25.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Souligne qu'il importe de bien gérer l'énergie et les déchets afin de réduire au minimum les risques pour les personnes, les sociétés et les écosystèmes et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour atténuer l'empreinte écologique des missions, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, en s'efforçant également de laisser une empreinte positive pour les communautés d'accueil, dans le plein respect des règles et règlements (par. 83)

Le tableau de bord d'évaluation environnementale rend compte de la performance environnementale de la Base. Cette dernière obtient régulièrement d'excellents résultats dans ce domaine. Ses résultats en matière de gestion de l'eau et de production de déchets sont très bons par rapport à ceux des autres missions, ce qui témoigne du fait qu'elle comporte davantage d'installations à usage de bureaux. En outre, la Base achète de l'énergie verte, ce qui lui permet de mener ses activités en utilisant 100 % d'énergie renouvelable.

Le tableau de bord d'évaluation environnementale de la Base figure dans le document complémentaire.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760 et résolution 76/274)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Dans un souci de clarté, le Comité consultatif recommande à nouveau que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de présenter dans les futurs budgets des missions des chiffres ventilés et les incidences financières concernant les Volontaires des Nations Unies, recruté(e)s sur le plan international ou le plan national. Il compte également que les futurs budgets des missions comprendront davantage de propositions de création de postes de Volontaire des Nations Unies recruté(e)s sur le plan national, le cas échéant (par. 53).

Afin de réduire les frais de voyage, le Comité consultatif réaffirme que dans la mesure du possible, les technologies de pointe et les outils de formation à distance doivent être pleinement exploités, les voyages regroupés et le nombre de participants restreint (voir aussi A/73/779, par. 16 et 18 et 19). Il espère en outre que les dispositions de la circulaire ST/SGB/2009/9 seront appliquées de manière cohérente pour les déplacements du personnel qui participe à des conférences internes. Il attend avec intérêt de recevoir des informations ventilées sur les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur des zones de mission dans les futurs rapports sur les missions de maintien de la paix et les rapports d'ensemble (par. 55).

Le Comité consultatif recommande à nouveau à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de fournir, dans le prochain rapport d'ensemble et dans les

Les chiffres ventilés et les incidences financières correspondantes sont présentés dans le document complémentaire.

De plus amples informations sont données dans la section II.F (Voyages officiels) du présent rapport ainsi que dans le document complémentaire.

De plus amples informations sont données aux paragraphes 67 à 70 et aux tableaux 2 et 3 du présent rapport. Le document complémentaire contient

rapports sur le budget des missions, des informations détaillées sur le recouvrement des coûts, y compris, mais non exclusivement, sur les activités soumises au recouvrement des coûts, les ressources humaines et financières utilisées pour les missions, la classification des produits non disponibles et disponibles, le montant à restituer aux États Membres et l'utilisation du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix (par. 78).

également des informations détaillées sur le recouvrement des coûts.

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

(A/76/760/Add.5 et résolution 76/277 de l'Assemblée générale)

Le Comité consultatif note que de plus en plus d'entités des Nations Unies sont présentes à Valence et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre pour examen une stratégie claire sur la transformation en cours, y compris une vue d'ensemble des ressources et des mesures d'efficacité envisagées (par. 30).

L'augmentation du nombre de membres du personnel hébergés dans les locaux du Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence tient essentiellement au déploiement d'entités des Nations Unies supplémentaires (telles que l'Organisation internationale pour les migrations et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance) dans les locaux du Centre en 2021, sur l'invitation du Gouvernement espagnol. Par un échange de notes verbales, le Gouvernement espagnol a accepté de faciliter la conduite des opérations d'informatique et de communications de ces entités en Espagne, en les installant dans les locaux du Centre à Valence. Les coûts associés à ces entités sont mis en recouvrement conformément à l'accord de prestation de services et aux pratiques établies. De plus amples informations sont données aux paragraphes 64 à 66 et au tableau 1 du présent rapport.

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer une évaluation des services proposés par la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies. Il estime que dans cette évaluation, on pourrait prendre en considération les capacités existantes au Siège et dans les missions qui ont des moyens limités et envisager les problèmes à régler et les possibilités à exploiter en ce qui concerne la centralisation ou la décentralisation des effectifs de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, l'objectif étant d'améliorer l'appui fourni aux États Membres et aux entités des Nations Unies (par. 31).

Cette évaluation figure à l'annexe III du présent rapport.

Bien qu'il estime que davantage de coordination et d'échanges entre les Chefs et Directeurs de l'appui aux

La Base a coordonné les conférences des chefs et directeurs de l'appui aux missions tenues en 2021 et

Demande ou recommandation

missions pourrait avoir des avantages, le Comité consultatif considère que cela peut être fait par les voies de communication habituelles sans qu'il faille créer de secrétariat dans tel ou tel lieu. Il compte qu'un complément d'information figurera dans le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies (par. 32).

Le Comité consultatif réaffirme qu'il estime que les taux de vacance proposés doivent être fondés, dans la mesure du possible, sur les taux effectifs. Lorsque les taux proposés diffèrent des taux réels, il convient de bien justifier systématiquement le choix des taux utilisés dans les projets de budget et les documents connexes (par. 34).

Le Comité consultatif rappelle qu'il estime que l'Assemblée générale devrait disposer d'informations complètes et plus transparentes sur les services fournis aux différentes entités, les ressources nécessaires pour assurer la prestation de ces services et les différentes modalités de financement et de recouvrement des coûts, ainsi que sur la comptabilisation des recettes et des dépenses correspondantes (par. 44).

Le Comité consultatif prend note des mesures qui ont été prises pour affiner le dispositif de modulation des ressources et rappelle sa recommandation, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/295](#), visant à ce que le dispositif soit encore affiné ; il faut en particulier que la notion de modulation soit clairement définie, que les activités modulables soient recensées, que le dispositif soit appliqué de manière cohérente et que tous les dispositifs de modulation tiennent compte, entre autres, des facteurs ayant trait au volume de travail et des gains d'efficacité (voir [A/75/822/Add.10](#), par. 46). Le Comité compte que de plus amples informations figureront dans le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies (par. 48).

Mesures prises

2022. À cette fin, la Base, le Département de l'appui opérationnel, le Centre de services régional d'Entebbe, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et d'autres missions ont dû mettre en commun des ressources et mettre à disposition du personnel pour préparer et organiser ces conférences et assurer le suivi des délibérations. Les chefs et directeurs de l'appui aux missions se concertent et mènent un dialogue productif avec le Siège sur de nombreux sujets critiques, notamment dans les domaines des ressources humaines, de la santé, de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion des données. Compte tenu de l'ampleur des efforts de consultation, de mise en commun, d'échange de bonnes pratiques et de formulation de propositions conjointes qui doivent être déployés à cet effet, et du temps que cela nécessite, les chefs et directeurs de l'appui aux missions s'emploient actuellement à déterminer la meilleure façon de poursuivre leur coordination et leur mobilisation.

Les taux de vacance proposés tiennent compte des taux de vacance moyens effectifs. Les détails sur les taux de vacance proposés figurent à la section II.D du présent rapport.

Des détails sur les services fournis aux différentes entités selon la méthode du recouvrement des coûts et sur les prévisions de dépenses connexes sont donnés aux paragraphes 67 à 70 et aux tableaux 2 et 3 du présent rapport. En outre, le document complémentaire contient également des informations sur les recettes à percevoir.

De plus amples informations sur le dispositif de modulation des ressources sont données aux paragraphes 53 à 62 du présent rapport.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu ;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale ;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

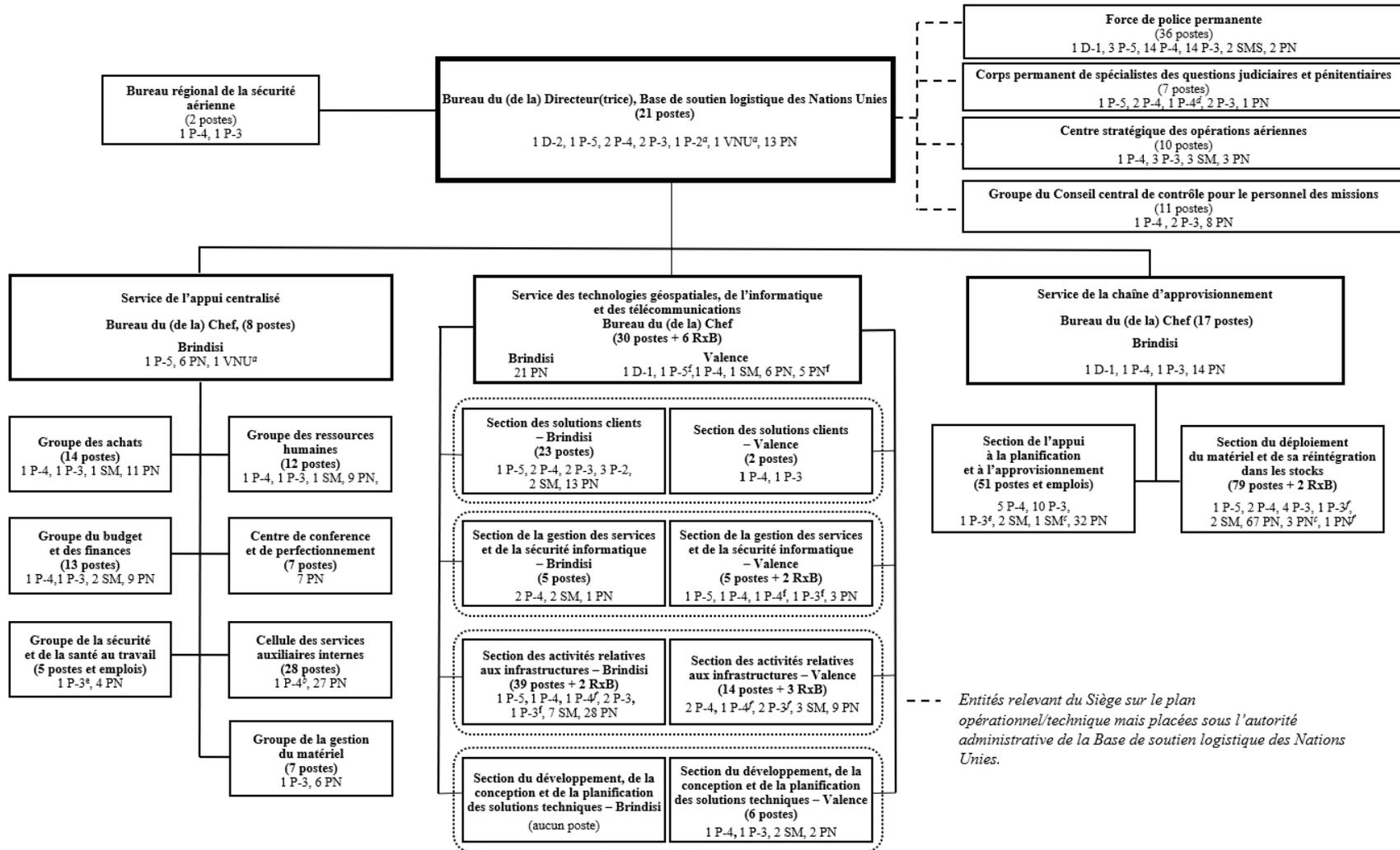
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat ;

- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation ;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation ;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme



Abréviations : PN = membre du personnel recruté sur le plan national ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Création de poste.

^b Reclassement ou déclassement/réaffectation de poste.

^c Transfert de poste.

^d Transformation de poste.

^e Financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^f Financé par des ressources extrabudgétaires.

Annexe III

Évaluation de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

I. Historique

1. Au paragraphe 31 de son rapport sur le projet de budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 (A/76/760/Add.5), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer une évaluation des services proposés par la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans le prochain rapport sur la Base, et estimé que dans cette évaluation, on pourrait prendre en considération les capacités existantes au Siège et dans les missions qui avaient des moyens limités et envisager les problèmes à régler et les possibilités à exploiter en ce qui concerne la centralisation ou la décentralisation des effectifs de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, l'objectif étant d'améliorer l'appui fourni aux États Membres et aux entités des Nations Unies. L'Assemblée générale a souscrit à cette recommandation dans sa résolution 76/277. Le Secrétariat a donc procédé à l'évaluation, dont les résultats sont présentés ci-après.

II. Force de police permanente

Services

2. Partie intégrante de la Division de la police, qui relève du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix), la Force de police permanente facilite l'exécution de la mission de la police des Nations Unies, qui est de renforcer la paix et la sécurité internationales en aidant les États Membres en proie à un conflit, sortant d'un conflit ou faisant face à une situation de crise à assurer des services de police de manière efficace, efficiente, représentative, souple et responsable, au service de la population et pour sa protection, conformément aux normes internationales en matière de droits humains (S/2016/952, par. 8). Plus précisément, elle offre aux opérations de paix, quand elles en ont besoin, des services spécialisés liés aux activités de police et à d'autres aspects du maintien de l'ordre, notamment : a) des capacités nécessaires au démarrage des composantes Police ; b) une assistance lors des phases de transition ou de réduction des effectifs ; c) d'autres services de police spécialisés limités dans le temps qui sont indispensables aux composantes mais qui ne sont pas toujours disponibles dans les missions au moment voulu. La nécessité de disposer d'une force de police permanente chargée de soutenir les opérations de paix des Nations Unies est apparue pour la première fois lors de débats concernant la création d'une liste d'une centaine de policiers sous astreinte, recommandée en 2000 par le Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (A/55/305-S/2000/809). Depuis la création de la Force de police permanente, en 2006, le rôle de la police des Nations Unies n'a cessé d'évoluer. Des changements majeurs sont intervenus dans l'architecture de paix et de sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, et le rôle central qu'occupe la police des Nations Unies au sein de l'Organisation a été reconnu à plusieurs reprises.

3. La Force de police permanente offre une variété de services spécialisés en matière de police, de maintien de l'ordre, et d'exécution de programmes, y compris

une expertise utile aux opérations de paix des Nations Unies (dans des domaines comme la réforme de la police, le maintien de l'ordre public, la prise en compte des questions de genre, les enquêtes, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, etc.) et des compétences nécessaires pour passer à l'action (conception de programmes, gestion et exécution de projets, etc.). Cependant, les services spécialisés qu'offre la Force doivent tenir compte de l'évolution du maintien de la paix. Pour faire face à l'augmentation des demandes d'appui, la Force a besoin de capacités supplémentaires dans des domaines tels que la criminalistique, les compétences nécessaires à la lutte contre la cybercriminalité, la gestion des frontières, l'analyse et la gestion des données relatives à la criminalité, y compris les outils de suivi et d'analyse des médias sociaux aux fins de la lutte contre la désinformation et la désinformation, et la protection des ressources naturelles (minéraux, forêts, etc.) en vue de contribuer au renforcement de l'état de droit en matière d'environnement. Les services que la Force offre à une opération donnée visent à appuyer directement l'exécution du mandat de cette opération ou à l'améliorer et sont fournis dans le cadre des structures hiérarchiques de l'opération. En complément, les sections de la Division de la police au Siège, à New York, remplissent des fonctions de responsable de secteur géographique, de coordination, d'orientation et de recrutement, à l'appui des composantes Police des missions et en étroite coordination avec les autres services du Siège.

4. Au cours du cycle de vie d'une mission, la composante Police a souvent besoin, pour une durée limitée, d'une expertise qui n'est pas toujours disponible sur le terrain, notamment en ce qui concerne la planification stratégique des renforts et des transitions, la programmation conjointe avec l'équipe de pays des Nations Unies, les études d'impact, les affaires juridiques ou les plans de sécurité des élections. En outre, elle peut avoir besoin d'urgence de multiplicateurs de capacités. La Force s'emploie principalement à faciliter l'exécution du mandat des opérations de paix, notamment dans le domaine de la protection des civils et de la stabilisation ou de l'extension de l'autorité de l'État. En outre, par l'intermédiaire de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, elle appuie d'autres entités du système des Nations Unies, conformément au rôle que joue la Division de la police en tant que prestataire de services à l'ensemble du système. Par exemple, elle a soutenu le renforcement des capacités de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, consolidant ainsi l'action de maintien de la paix des Nations Unies dans la région. L'entité qui demande le soutien supporte les coûts du déploiement de la Force.

Appui aux missions

5. Dans son rapport 2019/108 sur l'audit de la Force de police permanente du Département des opérations de paix, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a qualifié la Force d'outil d'appui aux missions dont l'utilité est largement reconnue. La Force continue de s'employer en priorité à maximiser les retombées de son appui sur le terrain conformément aux conclusions formulées à l'issue de cet audit, ce qui est un indicateur qualitatif, mais les demandes d'appui qui lui sont adressées peuvent être considérées comme un indicateur quantitatif de son utilité. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Force a effectué 102 déploiements dans le cadre d'opérations de paix, l'accent ayant été notamment mis sur les missions dirigées par le Département des opérations de paix, comme mentionné dans les rapports sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique. Il convient de noter que la Force a apporté un soutien à presque toutes les opérations de maintien de la paix : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), Opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour (MINUAD), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH), Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, Force intérimaire des Nations Unies au Liban et Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)⁴. Les opérations de maintien de la paix ont toujours représenté la grande majorité des clients de la Force.

6. Les exemples ci-après illustrent la valeur ajoutée qu'apporte la Force, notamment en aidant les missions à travailler avec les équipes de pays des Nations Unies pendant les phases de transition, ainsi que lors du passage d'une opération de maintien de la paix à une mission politique spéciale. En 2020, 2021 et 2022, la Force a mis à la disposition de la composante Police de la MONUSCO des moyens supplémentaires dans les domaines suivants : planification de la transition et retrait progressif ; élaboration et exécution de programmes communs avec le Gouvernement et l'équipe de pays, y compris la formation connexe des membres de la police des Nations Unies à la gestion de projet ; étude d'impact, réalisée grâce à l'appui apporté au Système complet de planification et d'évaluation de la performance. Au Soudan, au cours de la période 2019-2022, la Force a fourni une assistance à la MINUAD et à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), d'abord dans le cadre de la transition et de la réduction des effectifs de la MINUAD et des travaux connexes menés avec l'équipe de pays, puis durant la phase de démarrage de la MINUATS et, par la suite, de sa composante Appui au suivi. En Libye, elle s'est déployée pour appuyer le démarrage de la composante Surveillance du cessez-le-feu de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)⁵. En 2022, la Force et le Service des questions judiciaires et pénitentiaires ont mis des moyens supplémentaires à la disposition de la FISNUA en vue de l'élaboration d'une stratégie de soutien à l'état de droit pour Abyei.

7. Comme autre exemple d'appui critique fourni en temps voulu à des composantes Police, on peut citer le soutien apporté, rien qu'en 2022, à une évaluation menée par le Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix à la MINUSS, à une évaluation menée au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et à une évaluation des capacités militaires et policières à la MONUSCO et à l'UNFICYP. La Force a également mis à disposition des moyens supplémentaires pour combler les lacunes en matière de gestion stratégique au sein de la MONUSCO, de la MINUSS, du BINUH, de l'UNFICYP et de la MINUATS. Enfin, pour rendre opérationnelles les directives stratégiques relatives aux activités de police internationales, la Force, les sections de la Division de la police à New York et le Service intégré de formation ont dirigé l'élaboration et l'exécution du Programme des Nations Unies pour l'organisation des formations du personnel de police en vue d'améliorer les performances de la police des Nations Unies tout en soutenant les États Membres dans la formation préalable au déploiement.

Centralisation/décentralisation

8. Ainsi qu'il est dit plus haut, la Force fait partie intégrante de la Division de la police du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix), et fonctionne en tant qu'unité hébergée de la Base de soutien logistique, du budget duquel elle dépend, comme énoncé dans le

⁴ Les trois derniers exercices financiers ont été choisis pour la présente évaluation afin de donner suite à l'audit du BSCI de 2019 ; les chiffres sont arrêtés au 30 juin 2022.

⁵ Les frais de voyage dans les missions politiques spéciales ont été pris en charge par le client ou imputés sur des fonds extrabudgétaires ou d'autres ressources non statutaires.

budget de la Base pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/824 et A/63/824/Corr.1) et comme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/286. Ainsi, l'appui administratif et logistique à la Force est-il assuré par le Département de l'appui opérationnel par l'intermédiaire de la Base.

9. Même si elle est décentralisée, la Force est parfaitement intégrée à la structure de commandement et de contrôle de la Division de la police dans la mesure où son (sa chef) fait partie de l'équipe dirigeante de la Division. En témoigne aussi l'inclusion d'une matrice d'intégration de la Force dans les procédures de travail des sections de la Division à New York dans la politique du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel sur les fonctions et l'organisation de la Force de police permanente, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Au niveau opérationnel, le personnel de la Force chargé de l'appui aux missions interagit régulièrement avec le personnel de la Division de la police en poste à New York. La continuité des activités, y compris la prestation de services, assurée pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), atteste l'efficacité de ce modèle décentralisé.

III. Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

Services

10. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires relève du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix) et fait partie intégrante du Service des questions judiciaires et pénitentiaires.

11. Le Corps permanent est une équipe d'intervention rapide axée sur le terrain et composée de spécialistes de l'état de droit, de la justice et des questions pénitentiaires qui se déploie dans le cadre des opérations de paix des Nations Unies, généralement pendant les phases de démarrage, de montée en puissance et de transition. Il fournit une variété de services spécialisés concernant l'état de droit et l'exécution de programmes, y compris une expertise en matière d'état de droit qui est souvent essentielle pour les opérations de paix des Nations Unies, notamment dans le domaine des enquêtes et des poursuites concernant les infractions déstabilisatrices, comme la violence sexuelle liée aux conflits, ainsi que des compétences organisationnelles et opérationnelles permettant de passer à l'action (par exemple, l'élaboration et l'exécution de programmes de promotion de l'état de droit). En outre, il apporte une expertise qui fait souvent défaut dans les opérations de paix, où le personnel a des responsabilités vagues s'agissant des questions judiciaires et pénitentiaires. Par exemple, il donne des conseils spécialisés sur la manière de planifier et de concrétiser la transition vers l'état de droit. Il en va de même pour l'expertise en matière d'assistance sur les questions pénitentiaires, comme le renseignement pénitentiaire et les questions de sécurité connexes, qui sont essentielles pour l'exécution du mandat d'une mission dans le cadre des stratégies de protection des civils.

12. Le Corps permanent se concentre principalement sur l'exécution du mandat des opérations de paix, notamment sur la protection des civils, la stabilisation ou l'extension de l'autorité de l'État et l'avancement des processus politiques. Il soutient directement les opérations dans l'action qu'elles mènent dans le domaine de l'état de droit et travaille dans le cadre de leurs structures hiérarchiques. En complément, les sections du Service des questions judiciaires et pénitentiaires à New York remplissent des fonctions traditionnelles du Siège à l'appui des composantes des missions, notamment l'élaboration de politiques, la formation, le recrutement, la constitution de forces, la gestion des dossiers concernant les différents secteurs géographiques, la

coordination avec les autres entités du Siège et la liaison avec les missions permanentes à New York.

Appui aux missions

13. Dans son rapport 2019/063 sur l'audit du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, le BSCI a noté que le Corps était largement perçu comme un outil d'appui aux missions d'une utilité inestimable. Le Corps continuera de s'efforcer de maximiser les retombées de son appui sur le terrain conformément aux conclusions formulées à l'issue de cet audit (indicateurs qualitatifs). Néanmoins, l'examen du nombre de déploiements (indicateurs quantitatifs) est utile pour comprendre l'ampleur de l'assistance que le Corps apporte à ses clients.

14. De 2019 à 2022⁶, le Corps permanent a effectué 48 déploiements dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, comme indiqué dans les rapports sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique. En outre, conformément aux objectifs fixés dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats, il s'est déployé systématiquement dans les missions dans les 30 jours suivant la demande d'appui. Au cours de cette période, il a consacré au moins trois quarts de son temps de travail à l'appui direct aux missions⁷.

15. Le Corps permanent s'est déployé dans toutes les opérations de paix dotées d'un mandat en matière d'état de droit, en mettant notamment l'accent sur la planification de la transition vers l'état de droit (MINUAD et MONUSCO), les poursuites concernant les infractions déstabilisatrices, en particulier la violence sexuelle liée aux conflits (MINUSCA, MINUSMA et MONUSCO), la planification et l'exécution des activités stratégiques relatives à l'état de droit [MINUSS et FISNUA (le déploiement à la FISNUA a été effectué en complément d'un déploiement simultané de la Force de police permanente)], la sécurité des prisons et la réforme pénitentiaire (MINUSMA, MINUSCA et MONUSCO) et l'application des enseignements tirés (MINUAD et MINUK). De même, le Corps a fréquemment aidé des missions politiques spéciales à préserver les acquis du maintien de la paix. En témoigne notamment le soutien qu'il a apporté à la BINUH et à la MINUATS, en tant que missions de suivi de la MINUJUSTH et de la MINUAD respectivement, notamment pendant leur démarrage⁸.

16. Le rôle que joue le Corps permanent lors de ses déploiements a évolué au fil des ans, passant de la fourniture de moyens supplémentaires à l'apport de compétences plus spécialisées faisant défaut aux missions. Par exemple, un grand nombre de déploiements ont été axés sur la planification de la transition vers l'état de droit. D'une manière générale, la compression des effectifs dans les missions réduisant leurs effectifs entraîne une augmentation des demandes de déploiements en vue de faciliter

⁶ Cette période a été choisie pour la présente évaluation afin de suivre et d'actualiser les recommandations formulées par le BSCI dans son audit de 2019.

⁷ Il s'agit des heures que les membres du personnel du Corps consacrent à la fourniture d'appui aux missions sur le terrain et à distance. Conformément à la politique du Corps, lorsqu'ils servent à la Base de soutien logistique de Brindisi, les agents du Corps participent également à la planification des missions et aux procédures de recrutement, et établissent et entretiennent des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, ainsi qu'avec des acteurs externes. En outre, ils remplissent des fonctions de gestion, de communication d'informations et d'administration, contribuent à l'élaboration de documents d'orientation et de politique générale, ainsi qu'à la conduite d'études visant à déterminer les enseignements à retenir et les bonnes pratiques, participent à des ateliers de renforcement des capacités et forment le personnel des Nations Unies et le personnel fourni par des gouvernements.

⁸ Les frais de voyage dans les missions politiques spéciales ont été pris en charge par le client ou imputés sur des fonds extrabudgétaires ou d'autres ressources non statutaires.

les transitions. Un autre domaine d'action complémentaire a été la fourniture d'une assistance en matière d'état de droit à des processus politiques et à des bureaux régionaux des Nations Unies, afin de soutenir les efforts de bons offices déployés par les représentants spéciaux du Secrétaire général sur les questions d'état de droit d'ordre politique et de contribuer à la prévention des conflits au niveau régional. Les déploiements sont également plus axés sur les produits que sur les activités. Ainsi, il y a eu une augmentation considérable des services de « suivi » à distance fournis par le Corps, qui a notamment élaboré des documents de stratégie et de planification, des documents complets sur des programmes ou des projets et des évaluations.

Centralisation/décentralisation

17. Après que le Secrétaire général a recommandé que l'Organisation s'inspire des succès remportés par la Force de police permanente pour assurer, dès le départ, une approche coordonnée et holistique du renforcement de l'état de droit, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 64/270, de créer le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, censé compléter la Force de police permanente et travailler à ses côtés. Le Corps a ensuite été intégré au budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/698) et continue de l'être depuis lors.

18. Le Corps est une unité hébergée qui est entièrement supervisée par le Service des questions judiciaires et pénitentiaires, établi à New York, et n'a aucune relation hiérarchique avec la Base de soutien logistique des Nations Unies, conformément à la politique du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel sur les fonctions et l'organisation de la Force de police permanente, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021⁹. Malgré cette séparation physique, le Corps est techniquement et stratégiquement relié à l'entité dont il relève. En effet, il participe virtuellement aux réunions d'équipe et aux processus de planification stratégique du Service des questions judiciaires et pénitentiaires, et son (sa) chef fait partie de l'équipe dirigeante du Service, toutes choses qui garantissent son intégration à ce dernier. En outre, les déploiements font l'objet de discussions entre les membres du Corps et les officiers traitants du Service, qui, dans le cadre de leurs échanges réguliers avec les opérations de paix, assurent un suivi systématique de l'application des recommandations formulées pendant et après les déploiements.

19. Le Corps permanent fait partie intégrante du Département des opérations de paix, mais il est décentralisé et donc proche géographiquement et temporellement de ses clients, ce qui lui permet de remplir sa fonction principale, qui est de mener rapidement et de manière économique des interventions en matière d'état de droit. Cela lui permet également d'accéder à ses clients plus facilement que s'il était établi à New York, notamment lors des phases de préparation des missions, de suivi et d'appui à distance, un atout qui s'est révélé crucial, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Le fait qu'il partage des locaux avec la Force de police permanente facilite également la coordination de l'appui apporté en matière d'état de droit et de sécurité sur le terrain, notamment pendant les phases critiques que sont le démarrage, la réduction des effectifs et la transition. Cela facilite également les évaluations conjointes, ainsi que les activités d'analyse des enseignements tirés et les activités menées dans le cadre de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, dans un contexte où les Nations Unies doivent de plus en plus agir conjointement et intensifier leur soutien pour pérenniser la paix et prévenir les conflits.

⁹ Remplace la politique sur les fonctions et l'organisation de la Force de police permanente entrée en vigueur le 31 décembre 2013.

20. En outre, le rattachement du Corps à la structure administrative en place à Brindisi¹⁰ a contribué à accroître sa pertinence, compte tenu du rôle que joue la Base et de l'expérience qu'elle a acquise en tant que prestataire de services sur le terrain ainsi que de l'appui qu'elle apporte lors des phases de démarrage, de réduction des effectifs et de transition des opérations de paix. Par conséquent, le soutien administratif fourni dans le domaine des voyages, des ressources humaines, des finances et du budget est étroitement lié à des fonctions similaires que le Département de l'appui opérationnel exerce, par l'intermédiaire de la Base, à l'appui des missions sur le terrain, ce qui garantit une administration rapide et harmonieuse du Corps, dans le même fuseau horaire. La Base constitue un exemple de rationalisation des fonctions administratives d'appui aux opérations sur le terrain et donc une bonne pratique en matière d'intégration d'entités des Nations Unies au sein du Secrétariat.

21. Par conséquent, le Corps permanent s'est révélé être un modèle intégré, rentable et complémentaire qui permet d'apporter un soutien cohérent et coordonné aux opérations sur le terrain et qui pourrait être reproduit par d'autres services d'intervention rapide axés sur le terrain au sein du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et au-delà.

22. La Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires se sont révélés être des outils efficaces et efficaces d'appui aux opérations de maintien de la paix à des moments décisifs de leur existence, et gardent toute leur pertinence dans le contexte actuel du maintien de la paix. Au vu des nombreux avantages qu'offrent ces deux entités, le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité juge utile de mettre à disposition une expertise et des capacités similaires, facilement déployables, dans d'autres domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité relevant de sa compétence, afin de soutenir les opérations de paix.

23. Dans ce contexte, le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité a créé, grâce à un financement extrabudgétaire limité, le Corps permanent des spécialistes des questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration (1 P-4), et le corps permanent des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité (1 P-5) en 2019 et 2021, respectivement. La Base de soutien logistique fournit les services connexes selon le principe du recouvrement des coûts. Les deux corps susmentionnés sont également utiles aux opérations de maintien de la paix faisant face à de nouveaux besoins découlant d'une révision des mandats et des stratégies politiques. Le fait qu'ils soient installés à Brindisi les rend optimaux pour le type de service qu'ils fournissent, et ce, pour diverses raisons : même fuseau horaire, proximité géographique avec les clients, intégration avec d'autres entités permanentes du Bureau telles que le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et la Force de police permanente, économies d'échelle réalisées grâce à l'utilisation de l'expertise administrative et logistique de la Base, etc. Le Corps permanent des spécialistes des questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration et le corps permanent des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité fournissent un soutien essentiel pendant les périodes de renforcement des effectifs dans les contextes de maintien de la paix, y compris lors des phases de transition marquées par une réduction des effectifs ou une modification des mandats. L'ajout de ces capacités supplémentaires, comme on le voit avec les trois déploiements effectués à la MONUSCO en 2022, permet de soutenir plus efficacement la planification de la transition vers la réforme du secteur de la sécurité avec les missions, les équipes de pays des Nations Unies, les autorités nationales et

¹⁰ Tel qu'approuvé par la Cinquième Commission et présenté dans le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour les exercices allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/824) et du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/698).

les partenaires internationaux. Le Corps permanent des spécialistes des questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration a également apporté un soutien essentiel durant la période précédant l'adoption et l'exécution du mandat de lutte contre la violence au sein de la collectivité de la MINUSS, créé en 2019, étant donné que cette mission ne disposait pas de capacité interne en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration lui permettant de soutenir la planification de la gestion des armes et des munitions et de la lutte contre la violence au sein de la collectivité. En outre, dans le cadre des transitions de la MINUJUSTH et de la MINUAD, le Corps a fourni pendant quelques mois un appui crucial afin de combler le manque de capacités durant la période de réduction des effectifs et après le retrait. Dans cet esprit, le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité entend également mettre en place à Brindisi, à titre expérimental, un corps permanents de spécialistes des interventions rapides en matière de lutte antimines, qui fonctionnerait selon le principe du recouvrement des coûts, afin de tirer parti des synergies qui existent avec ses autres corps permanents dans le domaine de la planification et du déploiement et d'apporter une réponse éclairée et efficace aux demandes des opérations.

Annexe IV

Tendances relatives à l'utilisation par les missions des services fournis par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

1. La Base de soutien logistique des Nations Unies a pour mission de fournir aux opérations de maintien de la paix, partout dans le monde, des services et des solutions rapides, efficaces, rationnels et responsables concernant les technologies géospatiales, le numérique, la gestion de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement et l'assistance technique en matière de gestion de l'environnement, et de leur assurer les autres services d'appui qui leur sont nécessaires tout au long de leur mandat, depuis la planification et la préparation de leur démarrage jusqu'à leur liquidation.

2. Les services fournis par la Base de soutien logistique ont évolué au fil des ans. Il s'agit désormais de services généraux et d'ordre consultatif, adaptés à la situation de chaque mission ou groupe de missions et variables, comme dans le cas du Département de l'appui opérationnel, en fonction de la nature et de l'ampleur de la tâche. La Base a élargi le nombre et le type de services qu'elle offre. Elle est ainsi passée d'une organisation traditionnelle axée sur l'administration à un prestataire de services dont l'expérience lui permet de fournir à ses clients un large éventail de services d'assistance complexes et de conseils adaptés à leurs besoins, dans des domaines tels que l'appui technique à la gestion de l'environnement, l'appui aux activités de liquidation et les technologies liées à l'Internet des objets.

3. La clientèle de la Base de soutien logistique des Nations Unies a changé conformément à la réforme de la gestion engagée par le Secrétaire général et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B. Sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel et en s'appuyant sur son dispositif éprouvé de gestion de la prestation de services et sur sa solide expérience en tant que prestataire de services, la Base continue de se positionner pour fournir, selon le principe du recouvrement des coûts, des services dans les domaines du numérique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui relèvent de son mandat, en plus d'autres domaines spécialisés, tels que la formation et la gestion des conférences, ainsi que la sécurité et la santé au travail, non seulement aux opérations de maintien de la paix et aux missions sur le terrain, mais également à l'ensemble du Secrétariat.

4. Les services de la Base de soutien logistique et l'utilisation qui en est faite sont présentés dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats de la Base. Il est certes difficile de dégager une tendance quantitative concernant les services de la Base du fait du caractère non transactionnel de celle-ci, mais les cycles budgétaires 2019/20, 2020/21 et 2021/22 montrent une tendance générale à la hausse pour ce qui est du nombre de clients et de la gamme de services offerts dans certains domaines, comme indiqué ci-dessous. Il convient de noter que l'utilisation de certains services a connu une baisse de courte durée pendant la pandémie de COVID-19, mais la Base a joué un rôle essentiel pour assurer la continuité des activités de l'ensemble du Secrétariat de l'ONU et des organes intergouvernementaux en fournissant des services d'informatique et de communication ainsi que des équipements et des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, comme suit :

a) En ce qui concerne les services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le nombre d'entités bénéficiant d'un appui technique et opérationnel en matière de planification et de conception de projets de génie est passé de 15 en 2019/20 à 16 en 2020/21, puis à 18 en 2021/22, et la Base a établi 8 dossiers

d'appel d'offres durant la première période et 15 pendant chacune des deuxième et troisième périodes. Le nombre de cours de formation technique et de formation à la gestion de la chaîne d'approvisionnement acquis et coordonnés est passé de 7 en 2019/20, à 29 en 2020/21, puis à 32 en 2021/22. Le nombre d'équipes déployées sur le terrain pour fournir aux missions une assistance en matière d'opérations logistiques, de gestion de l'environnement et de génie, entre autres, est passé de 24 en 2019/20 à 12 en 2020/21, du fait des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la COVID-19, puis à 38 en 2021/22, lorsque ces restrictions ont été allégées.

b) S'agissant des services centraux de technologie, le nombre de cartes (thématiques, topographiques et de base) produites a été de 218 en 2019/20, de 210 en 2020/21 et de 259 en 2021/22, soit plus que ce qui avait été prévu, à savoir 200 pour chacune des deux premières périodes et 250 pour la dernière période. Le nombre de rapports de localisation et d'analyses de données géographiques est passé de 132 en 2020/21 à 172 en 2021/22. Parallèlement, le nombre de services liés aux eaux souterraines et aux eaux de surface est passé de 39 en 2020/21 à 49 en 2021/22. Le nombre de services de cartographie Web est passé de 79 en 2020/21 à 154 en 2021/22. Des solutions Unite Aware visant à appuyer le programme d'appréciation de la situation ont été fournies à 1 mission en 2020/21 et à 7 en 2021/22. Des applications hébergées sur un serveur central, comme Umoja (197 en 2019/20, 193 en 2020/21 et 198 en 2021/22), ont été exploitées, maintenues et un appui connexe a été apporté, y compris l'installation et la mise à l'essai des fonctionnalités de reprise des activités après un sinistre dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales pour plus de 65 000 utilisateurs (contre 66 580 utilisateurs en 2019/20, 65 757 en 2020/21 et 67 804 en 2021/22). Des services de raccordement au réseau étendu ont été fournis dans 251 sites en 2019/20, 252 en 2020/21 et 261 en 2021/22, ce qui a permis à plus de 50 000 utilisateurs finaux (70 416 en 2019/20, 56 165 en 2020/21 et 62 161 en 2021/22) d'avoir accès à des liaisons satellite, à des liaisons louées et à Internet.

5. L'augmentation du nombre de clients soutenus grâce aux stocks pour déploiement stratégique est un autre exemple de l'utilisation des services de la Base de soutien logistique des Nations Unies. L'Assemblée générale a souscrit à la notion de stocks pour déploiement stratégique dans sa résolution [56/292](#) du 27 juin 2002. Depuis lors, le nombre de clients soutenus par ce moyen est passé de 16 durant le cycle budgétaire 2004/05 à 37 en 2021/22, soit une augmentation de 131,3 %. Le nombre de demandes reçues a également crû de façon considérable, passant de 5 en 2004/05 à 188 en 2021/22, soit une augmentation de 3 660 %. La valeur de l'appui fourni au moyen des stocks pour déploiement stratégique dépend du type et de la quantité d'articles expédiés. Au cours de la même période, la valeur de cet appui a été de 38,1 millions de dollars en moyenne, la valeur la plus faible ayant été enregistrée en 2012/13 (16,3 millions de dollars) et la plus forte en 2013/14 (85,4 millions de dollars). Les figures ci-dessous donnent des informations détaillées sur les tendances relatives aux clients, aux demandes et à la valeur de l'appui fourni au moyen des stocks pour déploiement stratégique.

Figure I
Stocks pour déploiement stratégique : nombre de clients soutenus

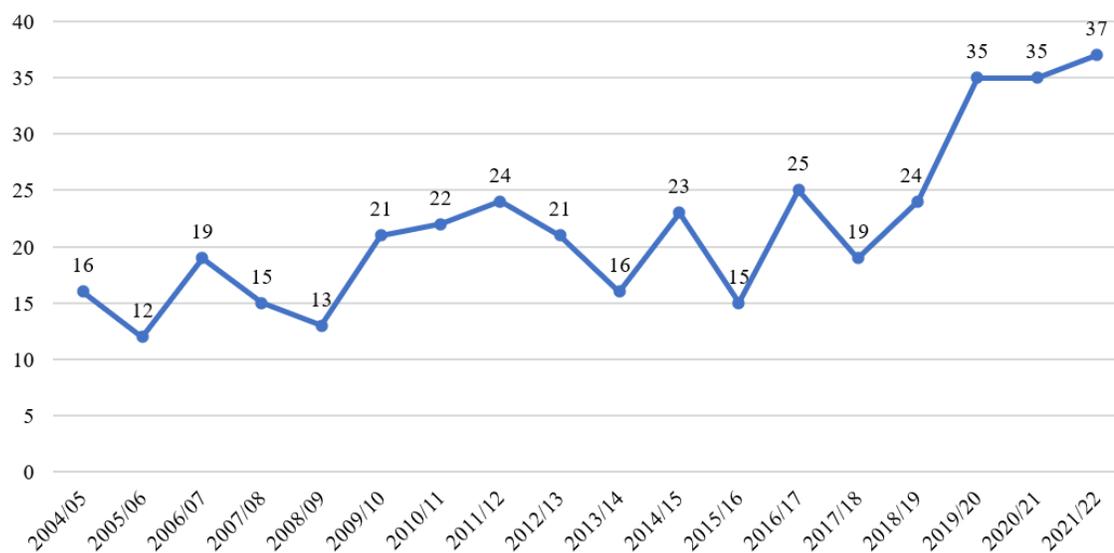


Figure II
Stocks pour déploiement stratégique : nombre de demandes

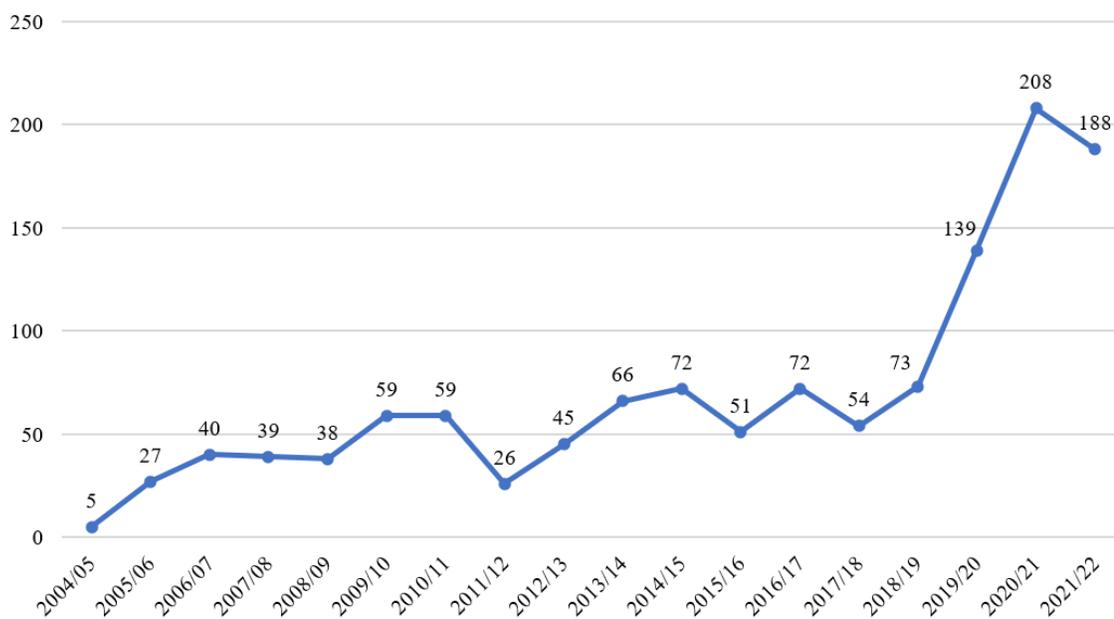
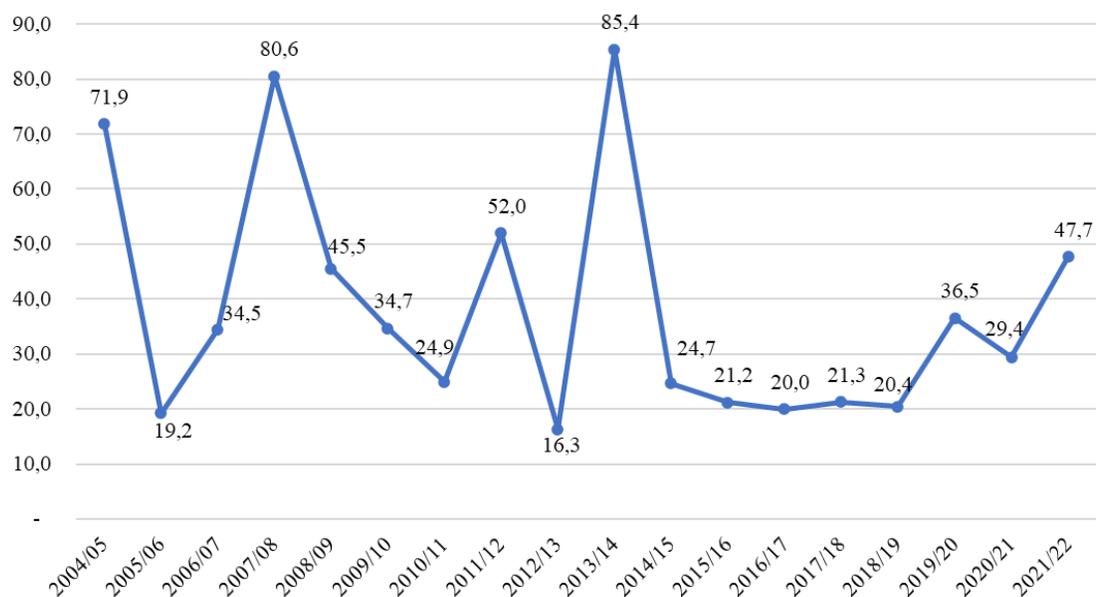


Figure III
Stocks pour déploiement stratégique : valeur de l'appui

(En millions de dollars des États-Unis)



6. S'agissant des services informatiques et des services de communication, les tendances relatives à leur utilisation par les utilisateurs des opérations de maintien de la paix montrent qu'ils sont constamment demandés. Le tableau ci-dessous montre les tendances d'utilisation observées de 2018 à 2022 pour l'hébergement, la connectivité, les opérations d'assistance à distance et les ordres de travaux liés à l'informatique et aux communications exécutés par la Base.

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Opérations de base centralisées					
Hébergement					
Nombre de serveurs d'opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni	5 690	5 586	5 203	4 874	5 169
Gestion du stockage en ligne pour les opérations de maintien de la paix (pétaoctets)	3,157	2,411	2,140	2,462	2,659
Gestion du stockage des archives des opérations de maintien de la paix (pétaoctets)	2,045	2,216	2,215	2,214	2,519
Connectivité					
Nombre de points terminaux de communication par satellite des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni	273	253	204	182	180
Gestion de segments spatiaux pour les opérations de maintien de la paix (mégaoctets)	835,47	887,35	946	959,78	976,07
Nombre de radio numériques des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni	34 065	35 414	34 687	37 821	34 632

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Activités d'appui à distance					
Nombre d'éléments de configuration des opérations de maintien de la paix surveillés	910	850	1650	1370	1510
Nombre d'appareils des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni (Unite FRIM)	s.o.	556	989	1 248	2 664
Nombre de cartes concernant les opérations de maintien de la paix (Unite Maps) pour lesquelles un appui a été fourni	211	219	216	259	250
Nombre d'ordres de travaux concernant l'informatique et les communications exécutés par la Base					
	156 578	165 181	169 321	162 788	157 881

Abréviations : s.o. : sans objet.

7. En ce qui concerne l'efficacité des services fournis par la Base de soutien logistique des Nations Unies aux missions clientes, les indicateurs de succès 1.1.1 et 1.1.11 énoncés dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/77/613) montrent une tendance constante à la satisfaction des missions clientes. En effet, le pourcentage de missions satisfaites de la chaîne d'approvisionnement a atteint 98 % et celui des missions satisfaites des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications 97 %.

8. L'appui apporté par la Base de soutien logistique des Nations Unies aux missions a un bon rapport coût-efficacité et permet d'éliminer certaines dépenses, des avantages intrinsèquement liés au modèle de gestion, qui, une fois établi sur la base d'une validation de principe, continue de profiter aux entités en ce qu'il les aide à réaliser des économies d'échelle et à tirer parti de solutions novatrices. Ainsi, la centralisation des services d'appui à la Base offre des avantages financiers aux missions clientes et leur permet de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle, ce qui témoigne d'une plus grande diligence dans l'exercice des responsabilités fiduciaires globales de l'ONU, ainsi que de l'amélioration de la gestion de ces responsabilités. Il est difficile de déterminer toutes les économies réalisées grâce à la nature des services de la Base, mais on trouvera ci-après quelques initiatives qui témoignent des avantages qu'offrent ces services (la Base continuera de communiquer des informations actualisées dans les prochains rapports) :

a) Le programme circulaire, qui vise à mettre en place une procédure circulaire et mobile en vue de réaliser des économies sur les achats de matériel, de réduire la taille des flottes et d'encourager l'utilisation transfrontières des ressources d'une mission à l'autre. Il repose sur une stratégie d'économie consistant à rechercher, au sein des missions, les actifs à forte valeur d'acquisition qui sont sous-utilisés et qui font défaut à d'autres missions, ainsi qu'à réutiliser des biens de l'Organisation des Nations Unies en les remettant en état à une fraction des coûts qu'il faudrait supporter pour acquérir de nouveaux biens. Les actifs restitués de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ont montré que l'on pouvait, sans compromettre les besoins opérationnels, remettre en état puis transférer et réutiliser des actifs à 24,3 % du coût d'acquisition (environ 6 millions de dollars pour des actifs d'une valeur d'acquisition de 24,2 millions de dollars). En outre, grâce au programme circulaire, les missions réduisent le coût

annuel de la possession de matériel vieillissant et inutilisé, car la Base de soutien logistique des Nations Unies entretient et remet en état les actifs en temps voulu, dès les premières étapes de leur cycle de vie ;

b) Rôle de centre d'échanges : la Base de soutien logistique des Nations Unies fournit un service de gestion mondiale des biens afin de soutenir efficacement les missions de maintien de la paix en continuant de jouer un rôle de centre d'échanges. Elle encourage les missions à utiliser les réserves ou les excédents au lieu d'acheter de nouveaux articles. Par conséquent, elle contribue à éviter les acquisitions inutiles et facilite la rotation et le déploiement des stocks, faisant ainsi preuve de responsabilité fiscale auprès des États Membres. Au cours des cycles budgétaires 2019/20, 2020/21 et 2021/22, la Base a coordonné l'utilisation d'un matériel d'une valeur d'environ 6,4 millions de dollars provenant de la réserve de matériel de l'ONU et d'un matériel d'une valeur de 92,3 millions de dollars issu des excédents de l'Organisation dans les domaines des transports, de l'approvisionnement, du génie et des services médicaux, ce qui est considéré comme des économies théoriques découlant des services de la Base.

9. Dans le domaine de l'informatique, des gains d'efficacité ont été réalisés grâce aux initiatives suivantes :

a) La validation du concept de consolidation et de centralisation de l'appui fourni à distance aux missions dans le domaine de l'informatique à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) au cours de la période 2016/17. Sur la base d'une analyse coûts-avantages, il a été estimé que l'on pouvait économiser 2 millions de dollars par an en regroupant et en centralisant le personnel d'appui informatique à la Base de soutien logistique plutôt que dans les missions. Depuis lors, des services d'appui à distance ont été fournis à 33 missions, et des économies d'échelle ont été réalisées et les ressources ont été modulées, de sorte que l'appui requis est fourni par seulement 13 membres du personnel ainsi que par des prestataires. L'objectif de la fourniture d'appui à distance aux missions est de centraliser la gestion et l'exploitation des équipements d'infrastructure informatique dans les missions, ainsi que les services d'appui connexes, en réduisant l'empreinte du personnel des services informatiques sur le terrain et en réalisant des économies sur les coûts opérationnels, tout en garantissant une disponibilité continue des systèmes. En outre, ce modèle permet de régler les problèmes associés à l'environnement opérationnel dynamique et instable dans lequel les missions mènent leurs activités. Un exemple parmi d'autres est l'utilisation du système de gestion des applications Microsoft, qui dessert plus de 29 053 ordinateurs clients dans le monde et 3 507 serveurs à partir d'un emplacement centralisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies ;

b) Camp intelligent des Nations Unies, la plateforme de gestion à distance des infrastructures de terrain, est une solution fondée sur l'Internet des objets adaptée aux besoins particuliers de l'Organisation des Nations Unies qui permet de réduire les coûts opérationnels et de prolonger la durée de vie des actifs. C'est un outil essentiel pour réduire l'empreinte écologique et changer la culture de l'Organisation. Le rôle de la Base de soutien logistique consiste à héberger et à promouvoir des solutions fondées sur l'Internet des objets appliquées pour surveiller à distance les dispositifs d'infrastructure, notamment ceux concernant l'eau, les eaux usées, l'énergie et le carburant. Selon une évaluation du McKinsey Global Institute de 2018, on peut réaliser des gains d'efficacité en mettant en œuvre dans les missions des technologies intelligentes, telles que la plateforme de gestion à distance des infrastructures de terrain. Par exemple, il est possible de réduire les délais

d'intervention en cas d'urgence de 20 % à 35 %, les émissions de gaz à effet de serre de 10 % à 15 % et les polluants atmosphériques de 20 %, la consommation d'eau de 15 % rien que par le suivi et encore de 25 % grâce à la détection et à la prévention des fuites, et la quantité de déchets solides produite par habitant de 10 % à 20 %. Parmi les gains d'efficacité réalisés, citons la réduction à zéro des coupures de courant et les livraisons d'eau complémentaires à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, la détection et le colmatage des fuites d'eau à la Base de soutien logistique des Nations Unies (1 000 litres par jour) et la simplification des outils de gestion du carburant à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) par des techniciens déployés sur le terrain ;

c) Le système de radio numérique TETRA, qui est une norme de radio numérique mondiale utilisée pour les communications vitales. Il s'agit d'un système numérique sur IP qui offre une grande souplesse en matière de réseautique et permet notamment de mettre en place une infrastructure de commutation centralisée capable de fournir des services d'appui à toutes les missions sur le terrain, qu'il s'agisse de services de données ou de services vocaux. Une infrastructure de commutation TETRA centralisée permet au Département de l'appui opérationnel de surmonter les difficultés techniques, économiques et administratives inhérentes à toute installation de communication décentralisée, comme celle qui existait avant la centralisation de tous les systèmes TETRA à la Base. Le plus souvent, le service TETRA fonctionne dans des zones où il n'existe pas d'opérateurs de téléphonie mobile viables ou des zones où les opérateurs ne sont pas fiables. On dénombre actuellement 10 missions et entités connectées au système Tetra : MINUSS, MINUSCA, MINUSMA, FISNUA, MANUL, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Base de soutien logistique de Brindisi et Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Le système centralisé TETRA offre de nombreux avantages : économies d'échelle grâce à une infrastructure réduite ; haute disponibilité et résilience opérationnelle ; modulation des ressources et facilité d'expansion ; amélioration de la prestation des services ; amélioration de la sécurité du personnel présent sur le terrain ; réduction des stocks d'équipements et des besoins en matière de refroidissement.